RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

raction Cánárala da la Statistiqua

Direction Générale de la Statistique, des Études Économiques et Sociales

Bureau Central du Recensement

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003



SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

Avec l'appui financier et technique de













Bangui, 30 juin 2005

TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DE 2003

SCOLARISATION, INSTRUCTION ET ALPHABÉTISATION

RAPPORT D'ANALYSE THÉMATIQUE

M. Jean Faustin Piamalé
Démographe

PRÉFACE

Les données sociodémographiques disponibles en Centrafrique sont soit insuffisantes soit anciennes. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH 2003), prescrit par décret 01.272 en date du 02 octobre 2001, qui nous sont livrés comblent, à la grande satisfaction du Gouvernement et de tous les acteurs de développement de notre pays, ce besoin urgent en données actualisées et diversifiées sur les caractéristiques de l'ensemble de la population centrafricaine. Cette grande opération qui a été menée dans un contexte difficile marqué par une crise sociale profonde, a été un succès indéniable. Elle est la troisième du genre depuis l'indépendance de la République centrafricaine, après celles de 1975 et 1988.

La publication des résultats définitifs du RGPH 2003, 18 mois après le dénombrement, et moins d'un mois après l'installation du nouveau gouvernement que dirige son Excellence Monsieur le Premier Ministre Elie Doté, témoigne de la volonté du Gouvernement de fonder son action sur des réalités mieux cernées statistiquement dans divers domaines de la vie sociale, économique et culturelle de la Nation. Les 17 rapports d'analyse thématique mis à notre disposition représentent une mine de connaissances inestimables. Les domaines couverts sont variés, avec une particularité, la cartographie de la pauvreté d'existence des ménages de qualité peu répandue en Afrique au sud du Sahara, qui présente des données fortement désagrégées au niveau spatial.

Cette performance record n'est pas le fruit de la seule volonté politique du Gouvernement de transition de réussir cette opération malgré le contexte d'insécurité généralisée dans lequel le pays était plongé. Il est aussi le résultat de la forte mobilisation de toutes les Centrafricaines et de tous les Centrafricains qui ont reçu un appui inestimable de la part de la Communauté Internationale.

Pour l'assistance technique et financière reçue du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'Union Européenne, je tiens à exprimer à ces partenaires, au nom de tout le Gouvernement et de mon Département ministériel, mes très vifs remerciements. Leurs contributions à la réussite de cette opération sont à la mesure de leurs engagements pour la cause du développement de notre pays. Je tiens également à remercier le Gouvernement du Japon dont la contribution dans le cadre du 4ème Programme de coopération RCA/UNFPA a été d'un apport déterminant pour la cartographie du RGPH 2003. Mes remerciements s'adressent tout aussi bien et avec la même intensité au Gouvernement de la Chine, à l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui ont apporté une contribution toute aussi efficace dans la réussite de cette opération de collaboration interinstitutionnelle. Les Forces Armées Centrafricaines (FACA) et les Forces de la CEMAC (FOMUC) trouveront ici l'expression de toute ma gratitude et des remerciements du Gouvernement pour avoir apporté leur pierre à cet édifice, à travers la sécurisation et le déploiement de toute la logistique de l'ensemble des opérations censitaires. Pour terminer, je voudrais rendre un hommage appuyé à tous les analystes et membres des commissions nationales de validation des différents rapports d'analyse thématique.

Sylvain Maliko

Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale

AVANT-PROPOS

Au moment où il est de plus en plus question de réduire la pauvreté et les inégalités, il est plus qu'urgent et indispensable de disposer de données et d'informations fiables sur les caractéristiques de la population et les conditions de vie de celle-ci pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement globaux et sectoriels. La République Centrafricaine vient dans ce sens de relever un important défi en bouclant, en juin 2005, les analyses thématiques de son troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), à 18 mois seulement après la réalisation du dénombrement en décembre 2003. Cette performance, réalisée à ce jour par seulement trois pays africains (Bénin, Tchad et Cap-Vert), est d'autant plus remarquable que le dénombrement a eu lieu dans un contexte d'insécurité généralisée qu'aucun des trois pays cités n'a connu. En effet, les crises militaro-politiques répétées de 1996, 1997, mai 2001, octobre 2002 et mars 2003 ont non seulement donné lieu à des destructions des biens publics et privés, des pertes en vie humaine, mais ont également plongé plusieurs préfectures du pays dans un climat d'insécurité et entraîné d'importants mouvements internes et transfrontaliers des populations.

Le succès sans précédent de cette opération n'aurait pu être possible sans une forte mobilisation nationale, la participation active de nombreux centrafricains et centrafricaines, la volonté et la détermination des cadres nationaux, et en particulier ceux du Bureau Central du Recensement (BCR). C'est aussi et surtout le fruit du ferme engagement du Gouvernement et de l'appui technique et financier conséquent de multiples partenaires au développement de la RCA, dont les plus importants dans le cadre du RGPH 2003 sont, dans l'ordre, l'UNFPA, l'Union Européenne (UE), le Gouvernement du Japon, l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Gouvernement de Chine.

Le processus du troisième RGPH s'est traduit par la mise en œuvre de quatre projets qui ont coûté au Trésor public centrafricain et aux partenaires au développement de la RCA environ 4.966.401 de dollars US. Malgré son coût élevé, cette opération de collecte reste et s'avère d'un coût-efficacité remarquable compte tenu de la richesse des données, informations et connaissances qu'elle a générées et des multiples usages que l'on peut en faire pour le développement. Au total, dix sept (17) thèmes ont pu être analysés au terme de la première phase d'analyse des données du RGPH 2003. Outre les thèmes classiques tels que le volume et la répartition spatiale de la population, la fécondité et les migrations, certaines des analyses thématiques permettent par exemple de mettre en évidence les inégalités parfois criantes entre les hommes et les femmes et de faire ressortir la pauvreté d'existence du ménage centrafricain, aux niveaux à la fois macro- et méso- et micro-économique de la réalité. Ce que jamais une enquête, si représentative ou d'envergure nationale soit-elle, ne permet de réaliser. En plus de la mise en place sous peu d'une base de données multisectorielles autrement capitale pour le suivi et l'évaluation des OMD et des résultats du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement en RCA (UNDAF), un volume séparé consacré aux projections et perspectives

démographiques de la RCA à l'horizon 2015¹ est en cours de préparation, de même que des analyses approfondies sur des thèmes d'intérêt programmatique pour le gouvernement et ses partenaires au développement qui sont envisagées.

Le présent rapport fait partie de la série des dix-sept rapports d'analyse thématique issue des premières analyses des données du RGPH 2003 et dont la publication s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement visant à réaliser le diagnostic de la situation de la pauvreté de la population en vue de finaliser l'élaboration du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dans le but, à juste titre, de bénéficier des ressources de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le partenariat dynamique entretenu avec l'Union Européenne qui a assuré, à hauteur de 1,5 millions d'euros, en partie le financement des opérations de dénombrement et d'analyse des données du RGPH 2003, l'Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD) de Yaoundé, l'Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique (INSAE) du Bénin, le Bureau Central du Recensement du Gabon et, enfin mais non moins important, l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA à Dakar qui ont assuré, à divers degrés, l'encadrement technique des cadres nationaux constitue une belle expérience de coopération sud-sud, de collaboration et de coordination entre bailleurs de fonds, qui a permis d'améliorer, comme jamais auparavant, la connaissance des conditions de vie des Centrafricains et des Centrafricaines.

Au nom de l'UNFPA, je saisis cette occasion pour remercier tous les partenaires au développement qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la RCA ». Je voudrais citer en particulier l'Union Européenne, le Gouvernement du Japon, l'UNICEF, le PNUD, le Gouvernement de Chine, ainsi que tous les experts internationaux impliqués tout au long du processus, et surtout tous les cadres nationaux dont les compétences acquises, à travers cet exercice réussi, seront sans doute utilisées ailleurs dans le cadre de la coopération sur-sud. Je m'emploierai à le favoriser pendant mon mandat en RCA et au-delà.

Enfin, qu'il me soit permis de réaffirmer la volonté et la détermination de l'UNFPA à continuer à appuyer le Gouvernement centrafricain et à encourager tous les partenaires au développement de la RCA, les organisations de la société civile, les ONG et les partenaires du secteur privé, les organisations à assise communautaire, les chercheurs, les planificateurs, etc. à faire plein usage de cette mine quasi-inépuisable de données et d'informations que nous offre le RGPH 2003 pour la promotion du développement économique et social durable en RCA.

New York, le 30 juin 2005

Basile O. TAMBASHE, Ph.D Représentant de l'UNFPA en Centrafrique

⁻

¹ La nécessité de prendre en compte l'impact de la pandémie du VIH/SIDA est ce qui nous fait prendre du recul pour mieux étudier le contexte et affiner les hypothèses de travail pour mieux asseoir les projections et perspectives à établir.

CADRE ORGANISATIONNEL DU RECENSEMENT

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération consistant à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

La présente note technique présente le cadre institutionnel du troisième recensement, rappelle les objectifs globaux et spécifiques et donne les différentes phases de son exécution.

Cadre institutionnel

Le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation en République Centrafricaine (RGPH03) a été institué le 02 octobre 1995 par Décret N° 95.274. Compte tenu du retard observé dans la réalisation de la cartographie censitaire d'une part, et de la difficulté pour mobiliser les ressources, un second Décret N° 01.272 a été pris le 02 octobre 2001 pour prescrire à nouveau le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003. Enfin le Décret N°03.200 du 12 août 2002 a fixé le dénombrement de la population sur tout le territoire national du 08 au 22 décembre 2003.

Le troisième recensement fait suite à ceux de 1975 et de 1988 dont les données étaient devenues obsolètes. En application du second Décret, un Arrêté N° 008/MEPCI/DSEES du 31 juillet 2002 porte organisation et fonctionnement du Bureau Central du Recensement (BCR), organe de la Division des Statistiques, des Études Économiques et Sociales du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale, chargé de l'exécution technique, de la gestion et du traitement informatique des données de l'opération.

Objectifs du RGPH03

Objectifs généraux

Le but visé par le troisième recensement était de disposer de données fiables permettant d'une part, d'évaluer les progrès réalisés après le recensement de 1988 sur le plan économique, social et du développement humain et d'autre part, d'élaborer des plans et programmes de développement viables. Ces données devraient permettre non seulement d'asseoir la politique de régionalisation et de décentralisation, mais également de mieux suivre les actions menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment l'amélioration des conditions d'habitation des ménages centrafricains et la réduction des inégalités en matière de genre.

Objectifs spécifiques

Le décret N° 01.272 du 02 octobre 2001 prescrivant le recensement général de la population et de l'habitation et son organisation sur toute l'étendue du territoire national a fixé sept objectifs :

- 1. Connaître l'effectif de la population centrafricaine, sa répartition par région, préfecture, sous-préfecture, commune, village et quartier ;
- 2. Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population ;
- 3. Déterminer les différents niveaux de natalité, de fécondité, de stérilité, de mortalité et de migration ainsi que l'accroissement naturel et global de la population centrafricaine ;
- 4. Permettre d'étudier les conditions d'habitation des ménages ;
- 5. Constituer une base de données socio-économiques complètes sur les collectivités territoriales en vue d'accompagner le processus de mise en place par le Gouvernement de la politique de décentralisation et de régionalisation;
- 6. Aider à l'établissement des projections démographiques sur une base scientifique et à la constitution d'une base de sondage complète et mise à jour avec des cartes par commune pour la réalisation des futures enquêtes nationales auprès des ménages ;
- 7. Renforcer les capacités nationales dans la planification, l'exécution, le traitement, l'analyse, la publication et la dissémination des résultats des opérations de collecte des données.

Les différentes phases du RGPH03

Outre la phase préparatoire (1995-1997), le RGPH03 comprend au total dix étapes : 1) la cartographie censitaire ; 2) le recensement pilote ; 3) le dénombrement ; 4) la publication des résultats provisoires ; 5) l'Enquête Post-Censitaire (EPC) ; 6) le traitement (codification, saisie, apurement) des données ; 7) l'analyse des données ; 8) la publication des résultats ; 9) la dissémination des résultats ; et 10) la création et vulgarisation d'une base de données multisectorielles.

La *cartographie* s'est déroulée de 1999 à 2000. Elle a consisté à répertorier et à localiser tous les sites habitables et à découper le territoire en de petites portions appelées Aires de Dénombrement (AD) dont la taille varie selon le milieu de résidence entre 800 et 1.200 personnes en milieu urbain et entre 600 et 800 personnes en milieu rural. Au total, l'opération a permis de subdiviser le territoire national en 3.426 AD. En plus de ce résultat, les travaux cartographiques ont permis de collecter des données socio-économiques sur les collectivités locales au niveau des villages et quartiers.

Le *recensement pilote*, réalisé en mars 2002, a donné l'occasion de tester les questionnaires, les programmes de saisie informatique, de tabulation et le dispositif organisationnel sur le terrain.

Le *dénombremen*t s'est effectué sur toute l'étendue du territoire national du 08 au 22 décembre 2003, conformément au décret 03.200 du 12 août 2003. Pour garantir le succès de l'opération, le Gouvernement, grâce à l'appui financier et matériel des bailleurs de fonds (UNFPA, Union Européenne, Unicef, Japon, PNUD, Chine) a mobilisé l'armée nationale et la Force Multinationale de la CEMAC (FOMUC) pour veiller à la sécurité du personnel de terrain, le ramassage du matériel et le convoyage des fonds nécessaires pour le paiement des agents de terrain.

L'Enquête Post-Censitaire a été réalisée en mars 2004 dans une trentaine d'AD urbaines et rurales et a permis de déterminer le taux de couverture du dénombrement (81,5 %) et le coefficient d'ajustement des résultats provisoires pour fournir les effectifs de population publiés aujourd'hui sous forme de résultats définitifs. Ce taux de couverture est plus faible que celui du recensement de 1988 du fait du contexte de crises militaro-politiques dans lequel a eu lieu le dénombrement de décembre 2003. Beaucoup de ménages et de personnes qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins ou s'étaient déplacés dans les champs ou vers d'autres localités du pays du fait de l'insécurité avaient probablement regagné leur domicile à la faveur de l'accalmie qui a précédé l'EPC de mars. Ce retour expliquerait que l'EPC ait dénombré 18,5 % de plus de personnes que le dénombrement de décembre 2003.

Le *traitement des données* a été organisé en deux phases. La première, l'exploitation manuelle, a abouti à la production des résultats provisoires en mars 2004. La seconde a permis de disposer du fichier informatisé de données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques individuelles de la population et des ménages.

L'analyse des données a été effectuée par des cadres nationaux, avec l'assistance technique de l'Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA (EAT-UNFPA) de Dakar et de consultants internationaux mobilisés à cet effet. Cette stratégie a permis de disposer en dix-huit mois, après l'opération de dénombrement, des résultats définitifs sous forme de 17 rapports thématiques. Un dix-huitième rapport sur les projections démographiques 2003-2028 est en cours d'élaboration et devrait être disponible durant la première quinzaine du mois de novembre 2005.

Le présent rapport est l'aboutissement de l'analyse des données et des étapes antérieures (étapes 1 à 7). Il s'inscrit dans le cadre de la publication et de la dissémination (nationale et régionale) des résultats du RGPH03 (étapes 8 et 9). Ces deux volets constituent la première phase des efforts envisagés pour la publication, la dissémination et la promotion de l'utilisation de ces données en vue du ciblage des actions pour le développement durable en RCA.

RÉSUMÉ

L'éducation est l'un des secteurs sociaux prioritaires du Gouvernement Centrafricain. Mais, en raison d'un contexte particulièrement difficile auquel le pays est confronté depuis deux décennies, ce secteur très sensible connaît un dysfonctionnement sans précédent. Au plan économique, le pays traverse une série de crises économiques consécutives aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et à la dévaluation du Franc CFA. Conséquence directe des difficultés économiques, on assiste à de vives tensions sociales marquées par de multiples grèves des enseignants réclamant des mois d'arriérés de salaire. À cela s'ajoute les crises militaro-politiques à répétition et les nombreux cas de décès d'enseignants du fait de la pandémie du VIH/SIDA. Tous ces facteurs ont eu des répercussions importantes sur le secteur éducatif. Les indices de scolarisation aussi bien au primaire qu'au secondaire ont ainsi connu un recul inquiétant. Au primaire par exemple, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 73,5 % en 1988 à 68,7 % en 2003, accusant ainsi un déficit d'environ 5 points de pourcentage. Pour la même période, le Taux Net de Scolarisation (TNS) est passé de 47,8 % à 40,7 %, soit une baisse de 7 points de pourcentage.

Il résulte de cette faible performance du système éducatif centrafricain une faible potentialité en capital humain. En effet, près d'un Centrafricain sur deux âgé de 10 ans ou plus est sans instruction. Par ailleurs, on note parmi les instruits une prédominance de ceux qui ont le niveau primaire (30,8 %) contrairement à ceux qui ont atteint le secondaire (15,6 %) et le supérieur (1,1 %). Cela se traduit par un nombre réduit de diplômés. Le CEPE est le principal diplôme obtenu par les instruits centrafricains (69,1 %), suivi de loin par le BEPC, détenu par un diplômé sur cinq (21,0 %) et le BAC (4,6 %). La proportion des autres diplômes professionnels est faible.

En ce qui concerne le taux alphabétisation des personnes âgées de 10 ans ou plus, les résultats du recensement indiquent qu'il est passé de 37,2 % en 1988 à 41,4 % en 2003, ce qui représente une augmentation de 4,2 points de pourcentage de la population alphabétisée.

Le bilan ainsi dressé du système éducatif centrafricain font clairement ressortir les enjeux majeurs de ce secteur. Tous les acteurs, à savoir le Gouvernement, les partenaires au développement de a RCA, les ONG, les communautés et les familles doivent tout mettre en œuvre pour la redynamisation de l'enseignement en Centrafrique.

SOMMAIRE

PRÉFACE		i
AVANT-PRO	POS	ii
NOTE SUR I	LE RECENSEMENTErreur! Signet non de	éfini.
Cadre inst	itutionnel Erreur! Signet non de	éfini.
	lu RGPH03 Erreur ! Signet non de	
Les différe	entes phases du RGPH03 Erreur ! Signet non de	éfini.
RÉSUMÉ	*	vii
LISTE DES	FABLEAUX	X
	GRAPHIQUES	
	GRAPHIQUES	
	ABBRÉVIATIONS	
INTRODUC	ΓΙΟΝ	1
CHAPITRE	1. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	3
	TS DES LIEUX	
1.1.1	L'impact de la forte croissance démographique	3
1.1.2	Contexte juridico-politique	
1.1.3	Contexte socioéconomique	
1.1.4	Contexte socioculturel	
1.2 OBJ	ECTIFS	
1.2.1	Objectif général	6
1.2.2	Objectifs spécifiques	6
CHAPITRE	2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	7
2.1 DÉF	INITION DES CONCEPTS ET DES INDICATEURS	7
2.2 SOU	RCES DES DONNÉES ET INFORMATIONS COLLECTÉES	8
2.3 MÉT	THODE D'ANALYSE	9
2.4 ÉVA	LUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	9
2.4.1	Les réponses non déclarées	
2.4.2	Évaluation interne	
2.4.3	Évaluation externe	12
	3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	
3.1 SCO	LARISATION	
3.1.1	Répartition géographique de la population scolaire	14
3.1.2	Structure par sexe et âge de la population scolaire	16
3.1.3	Indices de scolarisation au primaire	
3.1.3.1	Taux Brut de Scolarisation	
3.1.3.2	Taux Net de Scolarisation (TNS)	
3.1.4	Évolution de la scolarisation au primaire de 1988 à 2003	
3.1.5	Indices de scolarisation au secondaire	
3.1.5.1	Taux brut de scolarisation	
3.1.5.2	Taux net de scolarisation	
3.1.6	Mesure de l'efficacité du système d'enseignement	
3.1.6.1	Indice d'efficacité au primaire	
3.1.6.2	Enfants non scolarisés	
	RUCTION	
3.2.1	Niveau d'instruction de la population âgée de 10 ans ou plus	
3.2.2	Situation des diplômés	29
3.2.2.1	Données globales sur le diplôme le plus élevé	
3.2.2.2	Situation des diplômés par sexe, milieu de résidence, région et préfecture	
3.2.2.3	Comparaison des diplômés de 1988 et de 2003	
	HABÉTISATION	
3.3.1	Données globales sur l'alphabétisation	
3.3.2	Niveau d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence	
3.3.3 3.3.4	Niveau d'alphabétisation par milieu de résidence, région et préfecture	
	Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans et 25 ans ou plus	
3.3.4.1 3.3.4.2	Alphabétisation des jeunes de 15-24 ans	
J.J.4.Z	111DIMDENSANON AES AUMIES AE 45 ANS ON DIUS	27

3.3.5	Évolution du taux d'alphabétisation de 1988 à 2003	40
3.3.6	Évolution du taux d'alphabétisation en sango chez les personnes âgées	
	de 25 ans ou plus de 1988 à 2003	41
CHAPITRE	4. RESULTATS, IMPLICATIONS ET RECOMMANDATION	44
4.1 RA	PPEL DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT	
	INDICATEURS	
	NCIPAUX RÉSULTATS ET IMPLICATIONS	
4.2.1	Scolarisation	
4.2.1.1		
4.2.1.2		
4.2.1.3	Population non scolarisée	45
4.2.2	Niveau d'instruction et diplôme	
4.2.3	Alphabétisation	
4.2.3.1	•	
4.2.3.2		
4.2.3.3	, ^	
4.2.3.4	<u>*</u>	
4.3 RE	COMMANDATIONS	
	ON	
	APHIE	
ANNEXE 1	Liste des cadres ayant participé à l'atelier de validation des rapports	
	nalyse thématique du RGPH03	51
	Liste du personnel du Bureau Central de Recensement qui a participé	
	RGPH03	53
	Liste des superviseurs et zones de supervision du RGPH03	
	Liste du personnel de l'UNFPA et des consultants internationaux qui ont	
	orté leur appui technique RGPH03	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau EDU1.	Taux de non réponse des variables d'étude	. 10
Tableau EDU2.	Comparaison des effectifs scolaires	.12
Tableau EDU3.	Comparaison des effectifs scolaires issus des données du	
	recensement et celles du Ministère de l'éducation	.13
Tableau EDU4.	Répartition de la population scolaire selon le niveau d'instruction	ı 15
Tableau EDU5.	Taux bruts de scolarisation au primaire par milieu de résidence,	
	région et préfecture	.18
Tableau EDU6.	Taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire par milieu	
	de résidence, région et préfecture	.20
Tableau EDU7.	Évolution des taux net et brut de scolarisation au primaire	
	entre 1988 et 2003	.21
Tableau EDU8.	Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire par milieu	
	de résidence, région et préfecture selon le sexe	.23
Tableau EDU9.	Indice d'efficacité au primaire par milieu de résidence,	
	région et préfecture.	.25
Tableau EDU10.	Répartition (en %) de la population âgée de 6 à 25 ans par sexe	
	n'ayant jamais été scolarisée par milieu de résidence, région	
	et préfecture	.27
Tableau EDU11.	Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le	
	niveau d'instruction	.29
Tableau EDU12.	Répartition (en %) par sexe de la population âgée de 10 ans ou	
	plus selon le dernier diplôme obtenu.	.30
Tableau EDU13.	Répartition par sexe milieu de résidence région et préfecture	
	des diplômés âgés de 10 ans ou plus	.31
Tableau EDU14.	Répartition par sexe de la population âgée de 10 ans ou plus	
	selon le dernier diplôme obtenu	.32
Tableau EDU15.	Répartition de la population selon la langue d'alphabétisation	.34
Tableau EDU16.	Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence selon le	
	groupe d'âges	.35
Tableau EDU17.	Taux d'alphabétisation par milieu de résidence, région	
	et préfecture	.37
Tableau EDU18.	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans	
	et 25 ans ou plus	.38
Tableau EDU19.	Taux d'alphabétisation en sango de la population âgée de	
	25 ans ou plus en 1988 et 2003	.42
Tableau EDU 20.	Taux d'alphabétisation par groupe d'âges en 1988 et 2003	
	(Annexe)	.50

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique EDU1.	Pourcentage de la population âgée de 6 ans qui n'a pas	
	déclaré sont niveau d'instruction selon l'âge	10
Graphique EDU2.	Pourcentage de la population n'ayant pas déclaré leur	
	niveau d'instruction selon la région.	11
Graphique EDU3.	Pourcentage de la population n'ayant pas déclaré leur niveau	
	d'instruction selon la préfecture	11
Graphique EDU4.	Pyramide des âges scolaire au primaire	16
Graphique EDU5.	Écart entre taux bruts de scolarisation au primaire par sexe	
	selon le milieu de résidence	17
Graphique EDU6.	Écart entre taux de scolarisation au primaire par sexe selon	
	le milieu de résidence	19
Graphique EDU7.	Pourcentage des personnes âgées de 6-25 ans n'ayant	
	jamais été scolarisées par âge et sexe	26
Graphique EDU8.	Population âgée de 6-25 ans n'ayant jamais été scolarisée	26
Graphique EDU9.	Taux d'alphabétisation par groupe d'âges et sexe	35
Graphique EDU10.	Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le milieu	
	de résidence	36
Graphique EDU11.	Écart entre le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de	
	15-24 ans par sexe et le milieu de résidence	39
Graphique EDU12.	Écart entre le taux d'alphabétisation des adultes de 25 ans	
	ou plus par sexe et le milieu de résidence	40
Graphique EDU13.	Évolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges	
- -	en 1988 et 2003	41

LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AD: Aire de Dénombrement

BCR: Bureau Central du Recensement BEPC: Brevet d'Étude Premier Cycle

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CEPE : Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CIPD : Conférence Internationale sur la Population et le

Développement

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté

EAT-UNFPA: Équipe d'Appui Technique de l'UNFPA

EPC: Enquête Post-Censitaire

FACA: Forces Armées Centrafricaines FOMUC: Force Multinationale de la CEMAC

IFORD : Institut de Formation et de Recherche Démographiques

ILA : Institut de Linguistique Appliqué

INRAP: Institut National de Recherche.....

INSAE : Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique

MICS: Enquête à Indicateurs multiples

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PA-CIPD : Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la

Population et le Développement

PNDE : Programme National de Développement Environnemental

PNDS: Programme National de Développement Sanitaire
PNPF: Politique Nationale de la Promotion de la Femme
PNSR: Politique Nationale de la Santé de la Reproduction,
NEPAD: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

Ovid. Objectis du Milichaire pour le Développeni

PAS: Programmes d'Ajustement Structurel

PNA-EPT: Plan National d'Action de l'Éducation Pour Tous

PNDE : Plan de Développement de l'Éducation

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

RCA: République Centrafricaine

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SIG : Système d'Information Géographique SIL : Société Internationale de Linguistique SME : Sommet Mondial sur l'Éducation

TBS: Taux brut de scolarisation
TNS: Taux net de scolarisation
UE: Union Européenne

UNDAF: Plan Cadre Global d'Assistance au Développement des Agences

du Système des Nations Unies en RCA

UNFPA: Fonds des Nations Unies pour la Population

UNGEI: Initiative des Nations Unies pour l'Éducation des Filles

UNICEF: Fond des Nations Unies pour l'Enfance

Introduction

L'éducation est à l'aube de ce troisième millénaire l'un des secteurs sociaux pour lequel on note un regain d'intérêt de la part de toute la communauté internationale. La tenue de plusieurs conférences internationales consacrées à l'éducation ou lui ayant accordé une importance particulière est, à cet effet, une preuve incontestable de l'engouement et de la détermination pour ce secteur censé agir directement sur tous les programmes de développement et l'un des moyens le plus efficaces pour combattre durablement la pauvreté. C'est ainsi que ce sont tenus notamment le Sommet Mondial sur l'Éducation (SME) à Jomptien en 1990, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000 dont le second vise à assurer l'éducation pour tous les enfants d'ici 2015 et plus récemment le Forum mondial sur l'éducation pour tous les enfants en 2000.

Le Sommet Mondial sur l'Éducation de Jomptien a donné l'occasion à tous les participants de tirer la sonnette d'alarme sur le non accès à l'éducation de beaucoup d'enfants. Aussi, se sont-ils tous convenus de consacrer la décennie 1990 à l'éducation, avec pour objectif *L'Éducation Pour Tous à l'an 2000*. Le Forum sur l'éducation tenu à Dakar en 2000 a été une occasion pour faire le bilan de Jomptien. Ce bilan a mis en évidence la non atteinte de l'objectif fixé pour la décennie. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000) ont eux aussi mis un accent particulier sur une éducation de base de qualité qui doit être accessible à tous les enfants, filles et garçons, partout dans le monde afin qu'ils puissent achever un cycle complet d'études primaires avant 2015. Un autre des objectifs du millénaire vise à « Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ».

Plus récemment, dans son rapport sur la scolarisation des filles, l'UNICEF a démontré que les filles sont les premières victimes de la non scolarisation et les principales sujettes des abandons précoces. Face à cette situation, les instances de l'Organisation des Nations Unies ont mis en place l'Initiative des Nations Unies pour l'Éducation des filles (UNGEI, 2002). Les pays dont les taux de scolarisation sont trop faibles, surtout celui des filles, sont ciblés pour le programme 25 pour 2005 : si le taux net de scolarisation des filles est inférieur à 30 %, le pays doit tout mettre en œuvre pour qu'il soit doublé ; par contre si le taux est entre 30 % et 49 %, le pays doit faire des efforts pour le porter à 50 % voire au delà à l'horizon 2005.

Conscient de cette situation le gouvernement a initié les États Généraux de l'Éducation et de la Formation (1994) dont les résolutions ont permis, entre autres, l'adoption d'un Plan de Développement de l'Éducation, document qui fut adopté en 2000 (PNDE). En sus, pour permettre une mise en œuvre des actions dans le cadre de *l'Éducation Pour Tous* (E.P.T), le Plan National d'Action de l'Éducation Pour Tous (PNA-EPT) est adopté en 2004.

Force est de constater malheureusement qu'en plus des difficultés économiques, la République Centrafricaine a connu durant cette dernière décennie une série de crises sociopolitiques récurrentes ayant entraîné la paupérisation croissante de la population. En effet, les tensions sociales marquées par les multiples grèves des enseignants débouchant sur les années blanches et les stigmates des crises militaro-politiques avec

pour corollaire la mobilité de la population ont miné les efforts déjà entrepris. L'éducation est un secteur très sensible, sans doute celui qui a connu le plus de perturbation. Pour faire face à cette situation extrêmement préoccupante, le gouvernement a adopté en janvier 2000 un document intérimaire en vue de l'élaboration du Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté (CSLP), document de référence pour toutes les négociations futures avec les partenaires au développement et aussi un document de plaidoyer devant permettre à la RCA de bénéficier de l'initiative des Pays Pauvres Endettés (PPTE).

CHAPITRE 1

CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Ce chapitre décrit le contexte, la justification et les objectifs de la présente analyse de la situation de la scolarisation, de l'instruction et de l'alphabétisation en RCA.

1.1 ÉTATS DES LIEUX

Sans pour autant être exhaustive, cette section décrit quelques éléments de contexte démographique, juridico-politique, socioéconomique et socioculturel ayant une incidence sur le système éducatif centrafricain.

1.1.1 L'impact de la forte croissance démographique

La population centrafricaine croît à un rythme élevé. Le taux d'accroissement démographique annuel entre 1988-2003 est estimé à 2,5 %. La fécondité, dont le niveau encore élevé est estimé à 5,1 enfants par femme en 2003¹, est la principale composante de l'accroissement démographique. La population est par conséquent très jeune, la moitié ayant moins de 18 ans. L'accroissement rapide de la population se traduit par une augmentation de la demande scolaire (effectif des enfants en âge d'aller à l'école). La population scolaire estimée en 1975 à 232.160 élèves a connu une hausse spectaculaire pour atteindre un effectif de 303.992 élèves en 1988 puis d'environ 514.665 élèves en décembre 2003², soit une augmentation relative de 121,7 % en 28 ans. Cette hausse des effectifs scolaire induit une forte pression sur l'offre d'éducation en termes de disponibilité de classes et de tables-bancs, de besoins en personnel enseignant et de matériels didactiques.

- Le ratio élèves/classe est ainsi extrêmement élevé. L'annuaire statistique 2002 l'évalue à 71 élèves par classe pour l'ensemble du pays. Le ratio élèves/classe varie très sensiblement selon les préfectures, allant d'un minimum est de 43 élèves/classe à un maximum de 97 élèves/classe.
- Le nombre de tables-bancs est tout aussi limité à tel enseigne que certains élèves, dans les basses classes, sont le plus souvent obligés de s'asseoir à même le sol (RCA 2001, p. 105).
- L'insuffisance du matériel didactique est criarde. Le ratio élèves par livre de lecture est de 5,6 (soit moins de 2 livres pour 11 élèves) tandis que le ratio élèves par livre de calcul est de 3,5 (2 livres pour 7 élèves).
- Les besoins en personnel enseignant sont largement non satisfaits. Pour l'année scolaire 2000-2001 par exemple, 31 % du personnel enseignant du Fondamental 1 étaient constitués par des non-fonctionnaires (Annuaire des Statistiques de l'Éducation, 2000). Il s'agit généralement de diplômés des écoles de formation en instance d'intégration, recrutés comme vacataires dans certains établissements publics ou privés. Une autre catégorie du personnel enseignant non-fonctionnaire est constituée des parents d'élèves qui se convertissent en enseignants. Le recours à ce type de personnel qui ne répond

_

¹ Cf. rapport d'analyse thématique du RGPH03 sur la fécondité.

² Il s'agit des données ajustées avec le taux de couverture trouvée par l'enquête post-censitaire.

pas aux normes nationales vise à suppléer une forte demande en enseignants constatée au niveau national mais surtout dans l'arrière pays.

1.1.2 Contexte juridico-politique

L'éducation formelle est avant tout une priorité nationale régie par un certain nombre de dispositions juridiques et politiques (Loi d'orientation 1997). Conformément aux textes en vigueur, l'enseignement est obligatoire et gratuit pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour des raisons diverses, tous les enfants d'âge scolaire ne sont pas systématiquement inscrits à l'école. En milieu rural par exemple où le problème est le plus frappant, l'éloignement des établissements scolaires n'incite toujours pas les parents à scolariser les jeunes enfants, notamment les filles qui peuvent être victimes, entre autres, d'abus sexuels. Selon le rapport de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) de 2000, 14 % des ménages sont situés entre 5 et 10 km de l'établissement scolaire le plus proche et 6,9 % des ménages au-delà.

La demande d'éducation, sans cesse en augmentation couplée avec les nombreux cas de redoublements, notamment au cycle primaire, dus à l'inefficacité du système éducatif centrafricain entraînent une saturation des effectifs d'élèves dans les salles de classe. L'Ordonnance n° 72/147 du 12 mai 1972 autorisant la création d'établissements et des centres privés d'enseignement laïc n'a pas permis à ce jour de désengorger les établissements scolaires publics. La solution ne semble non plus venir du côté des pouvoir publics. En effet, dans le contexte de crise économique aiguë que connaît la RCA, les moyens d'intervention des pouvoirs publics dans les secteurs sociaux comme l'éducation se raréfient.

Au plan politique, les mesures d'intervention de l'État dans l'enseignement primaire portent sur plusieurs aspects :

- La réforme du système d'éducation de base et des programmes de formation des formateurs. Il est question d'adapter l'éducation de base aux réalités nationales afin de rendre les apprenants aptes à maîtriser leur environnement.
- Le recrutement du personnel enseignant, dont une proportion élevée décède régulièrement de suite du VIH/SIDA. On estime qu'en 2000 85 % des 300 décès d'enseignants sont imputables au VIH/SIDA (UNICEF, 2000).
- La réhabilitation ou la construction d'écoles primaires et secondaires ainsi que la disponibilité des fournitures scolaires à moindre coût.

Toutes ces mesures nécessitent un apport financier que le gouvernement, en raison du contexte socio-économique actuel, a du mal à mobiliser. En effet, contrairement aux années 1980 où l'État consacrait le quart de son budget total de fonctionnement au secteur éducatif (PNDS), on note au cours de ces dernières années, une réduction drastique du budget affecté à ce secteur. La part du budget de l'État alloué à ce secteur serait respectivement de 7,8 % et 9,2 % en 2002 et 2003.

1.1.3 Contexte socioéconomique

Le contexte socioéconomique est largement tributaire de la crise économique de ces deux dernières décennies. Le taux de croissance du PIB de la RCA a évolué en dents de scie ces 15 dernières années. Il est passé de -0,4 % en 1990 à 8,9 % en 1995 pour

décroître vertigineusement à 1,8 % en 2000 et -7,3 % en 2003 (Rapport provisoire du RGPH03). Cette faible performance économique serait à l'origine de la dépréciation du secteur éducatif. Le problème a commencé à se poser dans les années 1980 avec l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui ont eu comme conséquence le désengagement de l'État des secteurs sociaux tel que la santé et l'éducation. Du côté de la demande scolaire, la dévaluation du franc CFA en 1994, la montée du chômage, la paupérisation croissante de la population et la lutte pour la survie conduisent à des stratégies familiales allant jusqu'au sacrifice de la scolarisation d'une partie des enfants. Du fait du coût exorbitant de la scolarité, d'une part, et de la rareté des ressources des parents, d'autre part, ces derniers sont obligés de procéder à des arbitrages, en privilégiant la scolarisation d'une partie de leurs enfants seulement. Les filles sont très souvent les premières victimes de ce choix.

1.1.4 Contexte socioculturel

Sur le plan socioculturel, les sociétés africaines subissent de profondes mutations sociales et ce depuis quelques décennies. Le cas le plus édifiant est celui des enfants jadis considérés comme une main-d'œuvre au service de leurs parents et qui constituent de nos jours une charge pour ces derniers, leur famille et plus largement pour toute la communauté. Les parents sont de nos jours obligés de faire un choix entre l'utilisation de leurs enfants pour les travaux domestiques, champêtres ou les activités lucratives qui, à court terme, procurent une certaine satisfaction ou leur scolarisation, dont les gains ne sont récoltés que sur le long terme. Le choix est souvent fait au détriment de la scolarisation, surtout celle des filles. En effet, l'éducation des enfants est perçue par plusieurs parents comme un investissement sur le long terme. De ce point de vue, celle des filles, appelées à se marier et à quitter le domicile parental pour celui du mari, n'est plus rentable : d'où une sous-scolarisation de ces dernières comparativement aux garçons. De plus, la fille compte tenu de son futur rôle social de femme et de mère, contrairement au garçon, a pour obligation d'aider sa mère dans les travaux domestiques et le gardiennage des enfants à bas âge, ce qui ne favorise pas sa scolarisation.

On note par ailleurs une forte déperdition scolaire, surtout féminine ne mettant pas en cause leurs performances scolaires, mais plutôt les grossesses précoces et non désirées et l'incapacité des parents à continuer à faire face aux charges scolaires, au retrait pur et simple des filles pour qu'elles s'occupent d'autres activités, au mariage précoce (une fille sur cinq âgée de 12 à 17 ans est déjà mariée d'après les données du RGPH03). Le taux d'abandon au primaire estimé en 2000 est de 9,3 %. Pour l'ensemble des enfants sans distinction de la période, le taux d'abandon est de 23,6 %, au niveau national, soit près d'un enfant sur cinq.

Le phénomène de faible scolarisation des enfants, notamment des filles, est surtout répandu en milieu rural où le poids de la tradition se fait le plus sentir et où les infrastructures scolaires sont les moins disponibles et les moins accessibles. La faible scolarisation se pose encore avec plus d'acuité chez certaines populations dites marginalisées comme les pygmées ou les peuhls, populations essentiellement nomades.

Malgré toutes les contraintes économiques et les pesanteurs socioculturelles héritées de la tradition, certains parents restent attachés à la scolarisation de leurs enfants, attachement justifié par plusieurs raisons : espoir d'un accès à l'emploi, amélioration des conditions de vie de la famille, prestige sociale, etc.

1.2 OBJECTIFS

1.2.1 Objectif général

L'un des objectifs du troisièmes recensement est l'élaboration des indicateurs répondant aux besoins spécifiques des plans de suivi et évaluation des programmes globaux de développement (CSLP), et des programmes sectoriels de développement dont le plan national de développement de l'éducation (PNDE). La présente analyse vise à contribuer à l'atteinte de cet objectif par une analyse de la situation de l'éducation en RCA

1.2.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement l'analyse vise à :

- actualiser la carte scolaire conformément aux attentes du gouvernement en vue de définir les mesures d'interventions essentielles au renforcement des programmes de formation des formateurs, au recrutement des enseignants, à la réhabilitation et/ou la construction d'écoles primaires et secondaires ainsi qu'à la disponibilité des fournitures scolaires à moindre coût;
- fournir des indicateurs pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du volet éducation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ; et
- mettre à la disposition des partenaires au développement des indicateurs pour l'évaluation des programmes nationaux et des recommandations internationales telles que le Forum mondial sur l'éducation pour tous (SME, 2000) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

CHAPITRE 2 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'objectif visé par ce chapitre est de définir les concepts de base abordés par l'étude, de présenter les sources de données et le type d'informations collectées, de décrire les méthodes d'analyse et d'évaluer la qualité des données.

2.1 DÉFINITION DES CONCEPTS ET DES INDICATEURS

Analphabétisme : Situation d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire dans aucune langue une phrase simple relative à sa vie quotidienne.

Analphabète : Toute personne âgée de 10 ans ou plus ne sachant ni lire ni écrire dans aucune langue.

Scolarisation: désigne l'action de scolariser un individu.

Instruction : est la preuve pour un individu déjà scolarisé de faire usage des connaissances acquises.

Élève ou étudiant: Toute personne qui fréquente un établissement scolaire faisant partie du système d'enseignement du pays. Les personnes fréquentant les écoles coraniques (spécifiquement celles qui apprennent les sourates ou versets du coran) ne sont pas considérées comme élèves ni comme étudiants.

Population scolaire : Ensemble des personnes recensées, identifiées comme étant des élèves ou des étudiants.

Population scolarisable : Ensemble des personnes recensées en âge de fréquenter un établissement scolaire (y compris les écoles de formation professionnelle) à la date du recensement. Pour des raisons pratiques évidentes, la population scolarisable est obtenue par référence au niveau primaire et au niveau secondaire général. Ainsi, la population scolarisable au niveau primaire est constituée par l'ensemble des enfants âgés de 6 à 11 ans révolus. La population scolarisable au niveau secondaire général est constituée par l'ensemble des jeunes âgés de 12 à 18 ans. Enfin la population scolarisable au supérieur est constituée des jeunes de 19 à 24 ans.

Population non scolarisée : Ensemble des individus âgés de 6 à 19 ans n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire.

Indice de parité : Pour un indicateur donné, l'indice de parité est le rapport entre l'indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin. C'est un indice qui tient compte du poids relatif des deux sexes. Il corrige ainsi le rapport de féminité ou de masculinité obtenu en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes ou inversement. Il y a parité si l'indice est égal à l'unité. Les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes si l'indice de parité est inférieur à l'unité. Elles sont par contre avantagées si l'indice est supérieur à l'unité.

Taux de déperdition : Pourcentage d'élèves d'une classe donnée durant l'année scolaire précédente qui ne fréquente pas actuellement l'école.

Taux brut de scolarisation: Le taux brut de scolarisation pour un cycle d'étude donné est le rapport de l'effectif des personnes fréquentant ce niveau à l'effectif total des enfants en âge d'être scolarisés à ce cycle. L'interprétation de cet indicateur est délicate dans la mesure où le numérateur et le dénominateur font référence à des groupes cibles différents. En particulier le taux brut de scolarisation peut être anormalement élevé (supérieur à 100) si un bon nombre d'élèves, à la suite de plusieurs redoublements continuent de fréquenter un niveau d'étude donné. Le taux brut de scolarisation traduit en quelque sorte le besoin en éducation, pour le cycle en question, exprimé par la population.

Taux net de scolarisation: Le taux net de scolarisation pour un cycle d'étude donné est le rapport de l'effectif des personnes fréquentant ce cycle à l'effectif total des enfants en âge d'être scolarisés à ce cycle. Contrairement au taux brut de scolarisation, cet indicateur peut s'interpréter comme une véritable probabilité ou comme la chance pour un enfant d'être scolarisé à un niveau d'étude donné puisque le numérateur et le dénominateur font référence à un même groupe cible.

Indice d'efficacité : c'est le rapport entre le taux brut et le taux net de scolarisation par niveau d'étude.

2.2 SOURCES DES DONNÉES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation qui a eu lieu du 8 au 22 décembre 2003 est la principale source de données pour l'analyse de ce thème. Cette opération de collecte ayant été réalisée pratiquement vers la fin du premier trimestre, on utilisera aux fins de validation les statistiques de routine du ministère de l'éducation nationale. Cinq variables réservées au volet éducation ont été collectées au moment du dénombrement. Il s'agit de l'aptitude à lire et à écrire (à travers la langue d'alphabétisation), la fréquentation scolaire actuelle ; la dernière classe suivie (c'est à dire le dernier niveau d'instruction atteint) ; la fréquentation scolaire l'année passée et le dernier diplôme obtenu.

Aptitude à lire et à écrire. Cette question vise à saisir les différentes langues d'alphabétisation; elle est posée à toutes les personnes âgées de 10 ans ou plus. L'information est saisie en posant la question suivante : « (Nom) sait-il lire et écrire dans une langue quelconque ?». Pour les gens qui savent lire et écrire on enregistre la langue d'alphabétisation; pour ceux qui ne savent ni lire ni écrire dans aucune langue, on porte la mention « aucun ». Par exemple les personnes qui savent lire et écrire en Arabe sont des alphabétisés alors que celles qui savent lire seulement le Coran sont des analphabètes. Les aveugles qui savent lire et écrire par la méthode BRAILLE sont des alphabétisés. Les personnes qui savent lire seulement la Bible dans une langue donnée sans écrire sont des analphabètes.

Fréquentation scolaire actuelle. Il s'agit de la fréquentation d'un établissement scolaire public ou privé dispensant un enseignement académique pendant l'année en cours. Sont exclus les élèves/étudiants qui suivent des cours par correspondance ou ceux enseignés à la maison. Afin de saisir la fréquentation scolaire actuelle on a posé

la question suivante : « (Nom) fréquente-t-il un établissement scolaire ou universitaire ? ». Par ailleurs, les adultes qui travaillent et qui suivent des cours d'alphabétisation ou de perfectionnement n'ont pas été prises en compte dans la fréquentation scolaire actuelle.

Dernière classe suivie. La dernière classe suivie correspond à celle suivie durant la dernière année scolaire durant laquelle l'individu a fait des études, qu'il l'ait achevée ou non. Elle est saisie en posant la question suivante : « *Quelle est la dernière classe que (nom) a suivie ?* ». Cette question concerne uniquement le primaire, le secondaire et l'université, d'après les instructions du manuel de l'agent recenseur. Contrairement à ce qui est précisé dans le manuel, les premières analyses ont révélé que les consignes n'ont pas été respectées. En effet, cette question découlant automatiquement de la précédente relative à la fréquentation scolaire, on s'attendait à ce que la dernière classe suivie soit enregistrée pour tous ceux qui ont répondu « Oui » à la question précédente sur la fréquentation scolaire. Ce qui n'a pas été le cas pour certains individus.

Fréquentation année passée. Cette question ne concerne que les personnes de 3-19 ans qui ont fréquenté un établissement scolaire public ou privé dispensant un enseignement académique au cours de l'année écoulée en excluant ceux qui ont suivi des cours par correspondances ou à domicile. La question était posée comme suit : « (Nom) a-t-il fréquenté un établissement scolaire l'année dernière (année académique 2002-2003) ? ».

Diplôme obtenu. Il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu par la personne recensée dans le système d'enseignement du pays où il a étudié. Seuls les diplômes des écoles coraniques ne seront pas pris en considération. La question-était posée comme suit : « quel est le diplôme le plus élevé que (nom) a obtenu » ?

2.3 MÉTHODE D'ANALYSE

Conformément aux objectifs poursuivis, ce rapport sera essentiellement descriptif. Les analyses se feront au niveau national, régional, préfectoral et du milieu de résidence. Même si spécifiquement ce rapport n'aborde pas le problème du genre, qui en réalité est une problématique fondamentale du système éducatif centrafricain, les résultats tiendront compte de cet aspect en désagrégeant et en orientant les analyses selon le sexe. On privilégiera ainsi le niveau individuel. L'analyse porte et sur les niveaux des différents indicateurs au moment du recensement et, dans la mesure du possible, sur leurs tendances.

2.4 ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

L'évaluation de la qualité des données porte sur les cinq variables du recensement relatives à l'éducation que sont l'aptitude à lire et à écrire, la fréquentation scolaire actuelle, la dernière classe suivie, la fréquentation scolaire l'année précédente et le diplôme obtenu. Pour ces variables, on examinera d'abord l'ampleur et les variations régionales et préfectorales des taux de non-réponse. On procédera ensuite à la validation interne des données en comparant les réponses de chacune de ces variables avec celles d'autres variables avec laquelle elle a un lien logique. On procédera enfin

à une validation externe en comparant les données recueillies par le recensement avec celles fournies par des sources externes telles que les statistiques scolaires.

2.4.1 Les réponses non déclarées

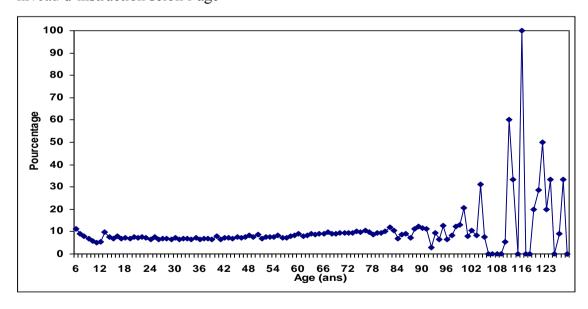
L'examen des taux de non-réponse par variable d'étude permet d'apprécier en partie la qualité des informations collectées. Les informations du tableau EUD 1 indiquent que la variable d'étude qui a un taux de non réponse le plus élevé est la dernière classe suivie avec 6,8 %.

Tableau EDU1. Taux de non réponse des variables d'étude

Variable de référence	Population	Sexe				
	Cible	Ensemble	Masculin	Féminin		
Aptitude à lire et à écrire	10 ans ou plus	2,4	2,2	2,6		
Fréquentation scolaire actuelle	6 ans ou plus	1,8	1,8	1,8		
Dernière classe suivie	6 ans ou plus	6,8	6,3	7,3		
Fréquentation année passée	6 à 19 ans	1,3	1,3	1,3		
Diplôme obtenu	10 ans ou plus	2,4	2,6	2,1		

Le graphique EDU1 indique que les taux de non réponse sont homogènes pour les personnes âgées de 6 à 80 ans. Au delà de cette tranche d'âges on observe des pics qui attestent de la mauvaise qualité de la déclaration.

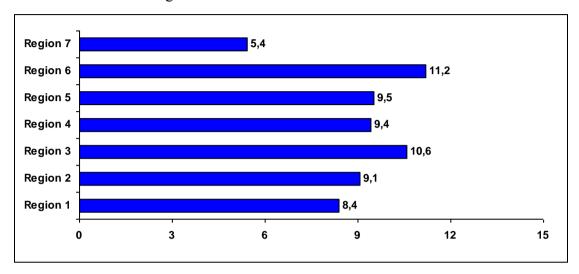
<u>Graphique EDU1</u>. Pourcentage de la population âgée de 6 ans qui n'a pas déclaré sont niveau d'instruction selon l'âge



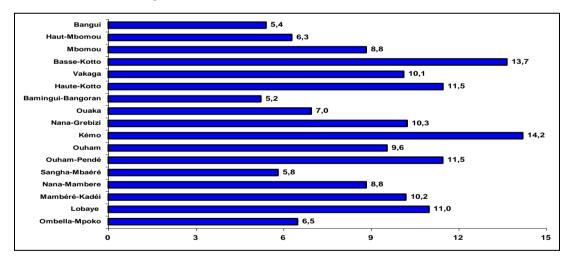
On remarque quelques disparités régionales du taux de non déclaration du niveau d'instruction, mais elles ne sont pas très marquées (graphique EDU2). Au niveau préfectoral par contre (graphique EDU3), le taux de non déclaration du niveau d'instruction varie très sensiblement. Il est plus faible dans l'Ombella-M'Poko, la Sangha-Mbaéré, la Bamingui-Bangoran, le Haut-Mbomou et Bangui. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans la Kémo et la Basse-Kotto.

Les analyses pourront donc être valablement menées au niveau national pour les personnes appartenant à la tranche 6-80 ans. Il est également possible de comparer les données régionales. Au niveau préfectoral par contre il faut tenir compte des distorsions observées.

<u>Graphique EDU2.</u> Pourcentage de la population n'ayant pas déclaré leur niveau d'instruction selon la région.



<u>Graphique EDU3</u>. Pourcentage de la population n'ayant pas déclaré leur niveau d'instruction selon la préfecture



2.4.2 Évaluation interne

Elle consiste à comparer le nombre de scolarisés obtenu à partir des questions relatives à la fréquentation scolaire actuelle et la situation d'activité (Tableau EDU2). On admet qu'une personne qui fréquente actuellement un établissement scolaire ne peut être déclaré dans un autre statut autre que celui d'élève/étudiant à la question portant sur sa situation d'activité.

L'examen de la population non scolarisée à partir des deux questions révèlent que l'effectif de la population scolaire est légèrement surestimée (écart de 1,6 %) par rapport à la variable situation d'activité. Cette situation peut s'expliquer par le fait que

le dénombrement ayant été réalisé pendant les congés (de Noël), certains élèves se sont vus attribuer d'autres codes différents de celui relatif à la modalité « élève/étudiant ». L'écart n'étant pas considérable, on en conclut que dans l'ensemble, la qualité des données sur l'éducation est bonne.

Tableau EDU2. Comparaison des effectifs scolaires

Variable de référence	Élèves	Pourcentage
Situation d'activité	457.559	12
Fréquentation actuelle	517.658	13,6

2.4.3 Évaluation externe

Le Ministère de l'éducation nationale à travers la collecte des données de routine dispose d'une base de données régulièrement mise à jour contenant des informations sur l'effectif des élèves par classe désagrégé par sexe et par inspection académique et préfecture. Ces statistiques ont un degré de fiabilité acceptable de telle sorte qu'elles peuvent servir à évaluer la complétude des données du recensement relatives au volet éducation.

La comparaison entre les données du ministère et les données brutes du recensement montrent que 90 % des enfants scolarisés ont été effectivement recensés comme tel lors du dénombrement de décembre 2003³. En tenant compte du contexte militaropolitiques qui a prévalu au moment du dénombrement, l'on est en droit d'estimer qu'un certain nombre d'élèves n'ont pas été recensés. Le tableau EDU3 permet de classer les préfectures en fonction des taux de couverture observés en comparant les effectifs d'élèves fournis par le recensement à ceux du ministère.

On distingue ainsi quatre groupes:

Les préfectures à taux de complétude supérieurs à 100 : Bamingui-Bangoran (123,4 %), Ouaka (121,1 %), Ombella-M'Poko (120,1 %) et Bangui (104,9 %).

- Les préfectures à taux de complétude acceptable avoisinant 100 % : Mambéré-Kadéï (98,6 %), Haute-Kotto (98,3 %), Haut-Mbomou (91,7 %), Sangha-Mbaéré (91,7 %) et Nana-Mambéré (88,3 %).
- Les préfectures ayant des taux de couverture faibles : Basse-Kotto (82,2 %), Mbomou (80,8 %) et Lobaye (77,7 %).
- Les préfectures ayant des taux de couverture très faibles : Ouham-Pendé (70,6 %), Kémo (69,6 %), Ouham (58,2 %), Nana-Gribizi (56,7 %) et Vakaga (56,8 %).

_

³ La situation serait nettement différente si on avait ajusté les données du recensement en tenant compte du taux de couverture post-censitaire.

<u>Tableau EDU3</u>. Comparaison des effectifs scolaires issus des données du recensement et celles du Ministère de l'éducation

Préfecture	Ministère de l'éducation *				Taux de		
	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Complétude
Ensemble RCA	382.788	229.733	153.055	347.001	201.606	145.395	90,7
Kémo	13.438	8.060	5.378	9.355	5755	3.600	69,6
Nana-Gribizi	13.764	8.807	4.957	7.799	4.836	2.963	56,7
Haute-Kotto	5.232	3.278	1.954	5.144	3.138	2.006	98,3
Ouaka	22.138	14.217	7.921	26.806	15.650	11.156	121,1
Lobaye	27.490	16.255	11.235	21.346	13.506	7840	77,7
Ombella- M'Poko	33.148	19.196	13.952	39.802	22.341	17.461	120,1
Ouham	35.571	22.262	13.309	20.702	13.368	7.334	58,2
Ouham-Pendé	34.935	22.562	12.373	24.649	15.580	9.069	70,6
Bamingui- Bangoran	4.232	2.772	1.460	5.222	3.322	1900	123,4
Vakaga	3.866	2.959	907	2.197	1.578	619	56,8
Mambéré-Kadéï	24.897	15.160	9.737	24.549	14.601	9.948	98,6
Nana-Mambéré	18.472	11.935	6.537	16.318	10.250	6.068	88,3
Sangha-Mbaéré	11.793	6.850	4.943	10.810	6.289	4.521	91,7
Basse-Kotto	14.329	10.613	3.716	11.785	8.086	3.699	82,2
Haut-Mbomou	5.511	3.143	2.368	5.052	2.761	2.291	91,7
Mbomou	16.897	10.106	6.791	13.660	8.022	5.638	80,8
Bangui	97.075	51.558	45.517	101.805	52.523	49.282	104,9

^{*} Source : Direction des Statistiques Scolaires.

CHAPITRE 3 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont présentés séparément pour la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation.

3.1 SCOLARISATION

Le système éducatif centrafricain est resté assez proche du système français puisque selon la Loi d'orientation n° 97.014 du 10 décembre 1997, il est organisé en :

- un enseignement préscolaire d'une durée de deux ans dispensé dans les écoles maternelles aux enfants à partir de l'âge de quatre ans ;
- un enseignement fondamental niveau I qui dure six ans ;
- un enseignement fondamental niveau II qui dure quatre ans et comprend trois filières (générale, technique et professionnelle, agricole et artisanale);
- un enseignement secondaire général d'une durée de trois ans. Il comporte une première année qui fonctionne comme un tronc commun et à l'issue de laquelle les dèves admis peuvent opter pour trois filières (lettres et sciences humaines, sciences expérimentales, sciences exactes). Celles-ci mènent en deux ans au « baccalauréat de l'enseignement secondaire » ;
- un enseignement technique et professionnel qui dure trois ans et qui est sanctionné par le « baccalauréat de l'enseignement technique » ;
- un enseignement supérieur qui regroupe plusieurs établissements dont quatre Facultés (Droit et Sciences Économiques, Lettres et Sciences Humaines, Sciences, Sciences de la Santé), trois Écoles professionnelles (École Normale d'Instituteurs de Bambari, École Normale Supérieure et École Normale d'Administration chargées respectivement de former les maîtres du Fondamental I, les professeurs et les magistrats), trois Instituts (Institut de Développement Rural, Institut de Gestion des Entreprises, Institut Polytechnique).
- Un enseignement privé confessionnel qui joue aussi un rô le significatif dans le système éducatif centrafricain.

Le présent chapitre consacré à la population scolaire s'intéresse particulièrement à la répartition de celle-ci dans les différents cycles du système éducatif centrafricain. Son objectif est d'évaluer le niveau de la fréquentation scolaire et l'efficacité du système éducatif centrafricain.

3.1.1 Répartition géographique de la population scolaire

La connaissance de la population scolaire et de sa répartition géographique (en chiffre relatif ou absolue) est fondamentale pour la planification des ressources du système éducatif. Selon les informations contenues dans le Tableau EDU4, le primaire concentre plus de la moitié des effectifs scolaires. Au fur et à mesure que le niveau d'étude augmente, on remarque une réduction drastique du pourcentage des dèves du fait des faibles taux d'accès spécifiques à chaque cycle d'étude. Le faible taux de réussite au concours d'entrée en sixième par exemple limite

considérablement l'accès au secondaire premier cycle qui accueille à peine 15 % des scolarisés. A cela s'ajoute le fait que les dèves qui présentent une moyenne annuelle très faible ou qui ont redoublé leur classe sont systématiquement proposés à l'exclusion. Cette dernière mesure affecte également le secondaire second cycle qui accueille 6 % des scolarisés. En ce qui concerne le supérieur, l'accès est conditionné par l'obtention du bac, ce qui fait que le pourcentage des scolarisés inscrits à ce cycle est très faible (1,7 %).

Les données désagrégées par sexe révèlent pratiquement la même répartition de la population scolaire selon le cycle chez les filles et chez les garçons (Tableau EDU4).

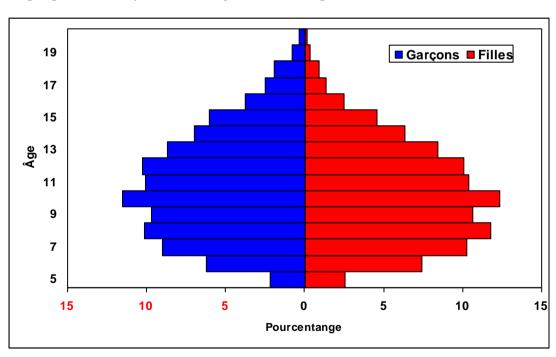
<u>Tableau EDU4</u>. Répartition de la population scolaire selon le niveau d'instruction

Sexe et niveau géographique	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur	Non classé	ND
Ensemble RCA	2,7	67,4	14,6	6,3	1,7	1,7	5,7
Sexe		,	,	/	ĺ		/
Masculin	2,4	66,0	14,9	6,8	2,1	1,4	6,3
Féminin	3,0	69,5	14,1	5,4	1,1	2,1	4,9
Milieu							·
Urbain	1,7	61,5	19,8	9,4	2,5	1,8	3,2
Rural	4,3	77,6	5,6	0,8	0,2	1,5	10,0
Région							
Région 1	2,6	73,1	12,3	4,2	1,0	1,6	5,3
Région 2	4,0	74,9	10,0	2,6	0,3	1,4	6,7
Région 3	3,9	70,7	11,0	2,3	0,3	1,6	10,2
Région 4	3,0	75,5	10,6	2,6	0,2	1,0	7,1
Région 5	4,4	73,2	11,2	2,0	0,1	0,8	8,3
Région 6	3,5	75,0	8,9	1,5	0,1	2,0	9,0
Région 7	1,3	56,1	21,4	12,6	3,9	2,1	2,6
Préfecture							
Ombella-	2,4	69,7	15,3	6,0	1,5	1,3	3,8
M'Poko	•					1,3	3,6
Lobaye	2,9	78,7	7,3	1,1	0,2	2,0	7,7
Mambéré-	3,8	73,7	11,4	2,9	0,3	1,1	6,9
Kadéï	3,0	73,7	11,7	2,7	0,5	1,1	0,7
Nana-	4,8	71,8	10,3	3,4	0,3	1,8	7,7
Mambéré	7,0	71,0	10,5	3,4	0,5	1,0	7,7
Sangha-	3,3	83,3	6,2	0,6	0,1	1,7	4,8
Mbaéré		·	,	,	,	,	Í
Ouham-Pendé	4,4	70,6	10,7	2,0	0,3	2,2	9,7
Ouham	3,2	70,9	11,4	2,5	0,3	0,9	10,8
Kémo	2,6	77,9	10,1	2,6	0,3	0,2	6,3
Nana-Gribizi	3,2	72,3	11,4	2,0	0,2	0,8	10,0
Ouaka	3,1	75,6	10,6	2,8	0,2	1,3	6,4
Bamingui-	5,6	75,1	10,8	1,7	0,0	0,4	6,4
Bangoran					,	ŕ	Í
Haute-Kotto	3,2	73,8	11,6	2,6	0,2	1,4	7,2
Vakaga	4,3	67,8	11,5	1,2	0,2	0,4	14,6
Basse-Kotto	3,8	74,1	7,8	1,4	0,1	1,3	11,4
Mbomou	3,2	76,9	9,3	1,6	0,1	2,3	6,6
Haut-Mbomou	3,5	72,2	10,3	1,5	0,0	2,7	9,8
Bangui	1,3	56,1	21,4	12,6	3,9	2,1	2,6

On ne note également pas de différences sensibles du profil scolaire entre régions administratives à l'exception de la Région 7 (Bangui) qui a des proportions de la population scolaire dans les cycles secondaire et supérieur nettement plus devées que celles des autres régions. Le pourcentage élevé de non-réponse dans certaines régions, notamment la Région 3 et la Région 6, limite cependant les possibilités de comparaison. La distribution de la population scolaire suit approximativement la même tendance quelle que soit la préfecture, même si là aussi, les taux élevés de non-réponse dans certaines préfectures (notamment pour les préfectures de l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Vakaga, la Basse-Kotto et le Haut-Mbomou) nuance la conclusion.

3.1.2 Structure par sexe et âge de la population scolaire

La population scolarisée au primaire représente 67,4 % de l'ensemble de la population scolaire. La pyramide des âges de cette tranche de la population scolaire met en relief certaines caractéristiques qui expriment notamment les phénomènes de redoublement et de déperdition scolaire (graphique EDU4). On y relève un déséquilibre entre les deux sexes, d'abord défavorable aux garçons entre 6 et 14 ans, puis aux filles à partir de 15 ans. Cette inversion de la tendance dénote une plus grande sortie des filles du système éducatif à partir de 15 ans. La sortie plus rapide des filles du système éducatif peut s'expliquer par leur entrée précoce en union et/ou leur grossesse pendant la période scolaire.



Graphique EDU4. Pyramide des âges scolaire au primaire

3.1.3 Indices de scolarisation au primaire

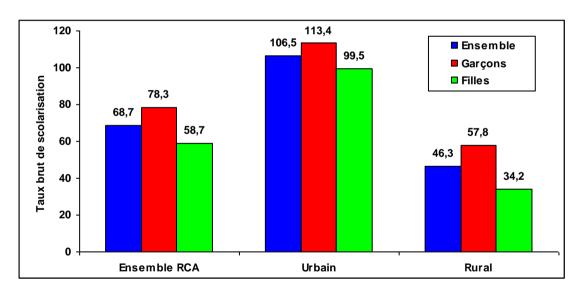
Deux indices sont analysés ici : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Le niveau de chacun de ces indices est analysé pour l'ensemble du pays désagrégé en milieu urbain-rural, au niveau régional et au niveau préfectoral. Afin de mieux faire ressortir les inégalités de genre, les données sont désagrégées selon le

sexe et l'indice de parité (taux de scolarisation des filles sur le taux de scolarisation des garçons) calculé.

3.1.3.1 Taux Brut de Scolarisation

Le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire est le rapport de l'effectif des enfants actuellement inscrits au primaire sur celui des enfants en âge d'être au primaire, c'està-dire âgés de 6-11 ans. Au niveau national le TBS est de 68,7 % (Graphique EDU5). Cet indicateur cache de fortes disparités entre milieu de résidence et entre sexes. Le TBS du milieu urbain est de 106,5 % contre 46,3 % seulement en milieu rural. Le fait que le taux brut soit supérieur à 100 en milieu urbain, donc qu'il y ait plus d'enfants qui ne sont pas dans la tranche d'âges 6-11 ans qui sont à l'école primaire, confirme l'inefficacité du système scolaire dans ce milieu et son engorgement malgré la concentration de l'essentiel de l'infrastructure scolaire dans les villes. On observe également un déséquilibre en termes de scolarisation entre filles et garçons au niveau national (TBS de 58,8 % contre 78,3 %) et en milieu urbain et rural. Les filles sont plus sous-scolarisées que les garçons en milieu rural (indice de parité de 59,1 %) qu'en milieu urbain (indice de parité de 87,7 %).

<u>Graphique EDU5</u>. Écart entre taux bruts de scolarisation au primaire par sexe selon le milieu de résidence



L'examen du TBS par région (Tableau EDU5) montre que les taux les plus élevés sont enregistrés dans la Région 1 (79,2 %) et la Région 7 (128,2 %) et le taux le plus faible dans la Région 3 (44,2 %). L'équité entre sexes en matière de scolarisation au primaire est plus ou moins assurée dans la Région 7, où l'on enregistre un indice de parité proche de 100 % (94,4 %). Par contre, on note un très grand écart en filles et garçons dans la Région 5 (indice de parité de 58,7 %).

De fortes disparités du TBS apparaissent également selon la préfecture. Les préfectures qui ont des TBS supérieurs à la moyenne national sont le Haut-Mbomou (100,4 %), l'Ombella-M'Poko (82,5 %), la Bamingui-Bangoran (77,6 %), la Lobaye (74,6 %) et la Sangha-Mbaéré (73,9 %). En termes d'équité entre sexes, les préfectures qui présentent les écarts les moins prononcés entre filles et garçons sont

l'Ombella-M'Poko (indice de parité de 81,3 %) et le Haut-Mbomou (indice de parité de 83,5 %). Celles où les écarts sont les plus marquées sont l'Ouham (indice de parité de 44,3 %), l'Ouham-Pendé (indice de parité de 44,1 %), la Basse-Kotto (indice de parité de 36,2 %) et la Vakaga (indice de parité de 31,7 %).

<u>Tableau EDU5</u>. Taux bruts de scolarisation au primaire par milieu de résidence, région et préfecture

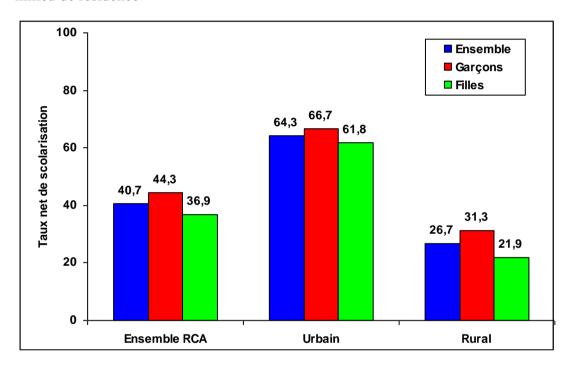
	Taux br	Indice de parité		
Niveau géographique	Ensemble	Garçons	Filles	(TBS filles/TBS garçons)
Ensemble RCA	68,7	78,3	58,7	75,0
Milieu de résidence				
Urbain	106,5	113,4	99,5	87,7
Rural	46,3	57,8	34,2	59,1
Région				
Région 1	79,2	88,6	69,3	78,2
Région 2	55,6	65,6	45,1	68,8
Région 3	44,2	54,7	33,0	60,3
Région 4	59,1	72,4	45,2	62,4
Région 5	55,1	69,0	40,5	58,7
Région 6	52,4	63,8	40,7	63,7
Région 7	128,2	131,8	124,5	94,4
Préfecture				
Ombella-M'Poko	82,5	90,9	73,9	81,3
Lobaye	74,6	85,6	63,3	73,9
Mambéré-Kadéï	52,6	61,3	43,6	71,2
Nana-Mambéré	51,5	62,9	39,5	62,8
Sangha-Mbaéré	73,9	86,0	61,8	71,8
Ouham-Pendé	44,1	54,0	33,6	62,3
Ouham	44,3	55,6	32,3	58,1
Kémo	59,6	71,0	47,3	66,6
Nana-Gribizi	55,7	67,6	43,3	64,1
Ouaka	60,2	75,0	45,0	59,9
Bamingui-Bangoran	77,6	94,9	58,8	62,0
Haute-Kotto	56,1	68,5	43,8	63,9
Vakaga	31,7	44,2	18,5	41,8
Basse-Kotto	36,2	48,8	23,2	47,5
Mbomou	66,4	76,8	55,7	72,6
Haut-Mbomou	100,4	109,4	91,4	83,5
Bangui	128,2	131,8	124,5	94,4

3.1.3.2 Taux Net de Scolarisation (TNS)

Les précédentes analyses faites à partir des TBS ne permettent pas de mesurer la chance réelle pour un enfant de fréquenter un établissement scolaire, dans la mesure où le numérateur du TBS prend en compte tous les enfants scolarisés au primaire, quel que soit leur âge. Le TNS corrige ce biais en ne considérant que les enfants de la tranche d'âges 6-11 ans, ceux-là même qui sont censés être au primaire.

Au niveau national, le TNS est de 40,7 % (Graphique EDU6). Ce niveau est très faible et signifie que moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont effectivement inscrits. Le TNS est deux fois plus élevé en milieu urbain ou près des deux tiers des enfants en âge d'être scolarisés au primaire le sont effectivement (64,3 %) qu'en milieu rural où moins des trois dixièmes des enfants sont inscrits (26,7 %). Il est également plus élevé chez les garçons (44,3 %) que chez les filles (36,9 %). L'égalité entre les deux sexes n'est pas assurée au niveau national (l'indice de parité étant de 83,2 %) mais elle l'est encore moins en milieu rural (indice de parité de 70,0 %). En milieu urbain l'indice de parité est plutôt élevé (92,7 %).

<u>Graphique EDU6</u>. Écart entre taux de scolarisation au primaire par sexe selon le milieu de résidence



L'analyse des TNS au niveau régional dégage une allure proche de celle des TBS (Tableau EDU6). L'analyse au niveau préfectoral révèle de fortes disparités. Bangui se distingue nettement avec huit enfants en âge d'être scolarisés au primaire sur dix qui le sont. On note également plus de la moitié des enfants qui sont scolarisés dans le Haut-Mbomou (56,9 %). Dans toutes les autres préfectures, moins de la moitié des enfants est inscrite. Le TNS reste cependant supérieur à la moyenne nationale dans l'Ombella-M'Poko (47,7 %), le Bamingui-Bangoran (46,6 %), la Sangha-Mbaéré (45,1 %) et la Lobaye (42,8 %). Les préfectures qui scolarisent moins leurs enfants sont : l'Ouham-Pendé (23,9 %), l'Ouham (23,2 %), la Basse-Kotto (22,4 %) et la Vakaga (16,8 %). Les inégalités entre sexes en matière de scolarisation est moins prononcée dans le Haut-Mbomou (indice de parité de 95,3), l'Ombella-M'Poko (88,6 %), la Lobaye (83 %) et le Mbomou (83,1 %).

<u>Tableau EDU6</u>. Taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence, région et préfecture

Nivoov aásavankiaus	Taux n	Indice de parité (TBS filles/TBS				
Niveau géographique –	Ensemble	Garçons	Filles	garçons)		
Ensemble RCA	40,7	44,3	36,9	83,2		
Milieu de résidence						
Urbain	64,3	66,7	61,8	92,7		
Rural	26,7	31,3	21,9	70,0		
Région						
Région 1	45,6	48,9	42,2	86,3		
Région 2	34,0	38,3	29,6	77,2		
Région 3	23,6	27,3	19,5	71,4		
Région 4	34,0	39,6	28,2	71,3		
Région 5	33,0	38,8	26,9	69,3		
Région 6	31,8	36,6	26,8	73,3		
Région 7	79,5	80,4	78,6	97,8		
Préfecture						
Ombella-M'Poko	47,7	50,5	44,7	88,6		
Lobaye	42,8	46,8	38,8	83,0		
Mambéré-Kadéï	32,4	36,1	28,4	78,8		
Nana-Mambéré	31,4	36,6	26,0	70,9		
Sangha-Mbaéré	45,1	49,5	40,7	82,3		
Ouham-Pendé	23,9	27,4	20,1	73,5		
Ouham	23,2	27,3	18,8	68,8		
Kémo	32,7	37,4	27,7	74,0		
Nana-Gribizi	30,0	34,0	25,9	76,1		
Ouaka	36,2	42,8	29,3	68,6		
Bamingui-Bangoran	46,6	53,6	39,1	73,0		
Haute-Kotto	35,1	40,6	29,6	73,0		
Vakaga	16,8	22,0	11,3	51,3		
Basse-Kotto	22,4	28,5	16,0	56,3		
Mbomou	40,5	44,2	36,7	83,1		
Haut-Mbomou	56,9	58,2	55,5	95,3		
Bangui	79,5	80,4	78,6	97,8		

3.1.4 Évolution de la scolarisation au primaire de 1988 à 2003

L'évolution des indices de scolarisation au primaire de 1988 à 2003 révèle un recul de la scolarisation au primaire dans le temps (Tableau EDU7). Le TBS est ainsi passé de 73,5 % à 68,7 % entre 1988 et 2003, soit une baisse relative de 6,5 %. Le recul de la scolarisation est 5 fois plus prononcé chez les garçons (10 %) que chez les filles (1,7 %). Il est également nettement plus marqué en milieu rural (le TBS ayant chuté de 52,7 % en 1988 à 46,3 % en 2003), alors qu'il est resté quasi-stable en milieu urbain (107,9 % en 1988 et 106,5 % en 2003). Selon les indications du graphique ci-

dessous, l'évolution des écarts entre les indices de scolarisation relevés dans les deux milieux de résidence se présente sous la forme de « U », qui se traduit par une baisse en 2000 suivie d'une hausse en 2003. On en conclut qu'après une reprise timide des activités scolaires qui a permis la réduction des disparités en 2000 on assiste à une dégradation récente de ces indicateurs.

Au niveau préfectoral, trois tendances se dégagent dans l'évolution du TBS : les préfectures de la Haute-Kotto et la Basse-Kotto ont connu une baisse considérable par rapport à celles de l'Ombella-M'Poko, de la Lobaye, de la Kémo, de Nana-Gribizi, de l'Ouaka, de l'Ouham et de la Vakaga. D'autres préfectures par contre ont connu une évolution positive. Il s'agit de la Sangha-Mbaéré, de la Bamingui-Bangoran et du Haut-Mbomou. A Bangui et à Nana-Mambéré, le TBS est resté stable.

Au niveau national, le TNS a connu une évolution similaire à celle du TBS. Évalué à 47,8 % en 1988, cet indice est passé à 40,7 % en 2003, enregistrant ainsi une baisse de 7 points inégalement répartis entre les milieux urbain (- 6 points) et rural (- 8 points).

Au niveau préfectoral, on peut également constater une baisse notable du TNS. Elle est plus prononcée dans la Kémo, la Nana-Gribizi, la Haute-Kotto et la Basse-Kotto.

<u>Tableau EDU7</u>. Évolution des taux net et brut de scolarisation au primaire entre 1988 et 2003

Sexe, milieu de résidence et	Taux bruts			Écart relatif	Taux nets			Écart relatif	
préfecture	1988	2000	2003	2003-1988	1988	2000	2003	2003-1988	
Ensemble RCA	73,5	68,4	68,7	-6,5	47,8	42,9	40,7	-14,9	
Sexe									
Masculin	86,9	86,2	78,3	-9,9	54,3	46,5	44,3	-18,4	
Féminin	59,7	65,3	58,7	-1,7	41,1	42,9	36,9	-10,2	
Milieu de résidence									
Urbain	107,9	84,7	106,5	-1,3	70	60,4	64,3	-8,1	
Rural	52,7	51,3	46,3	-12,1	34,3	32,0	26,7	-22,2	
Préfecture									
Ombella- M'Poko	89,3	88,5	82,5	-7,6	54,9	50,2	50,5	-8,0	
Lobaye	80,7	52,2	74,6	-7,6	52,5	41,8	46,8	-10,9	
Mambéré- Kadéï	56,5	41,9	52,6	-6,9	36	32,6	36,1	0,3	
Nana- Mambéré	50,0	66,5	51,5	3,0	32,1	33,2	36,6	14,0	
Sangha- Mbaéré	66,7	86,7	73,9	10,8	46,1	46,0	49,5	7,4	
Ouham-Pendé	45,7	60,9	44,1	-3,5	29,3	37,4	27,4	-6,5	
Ouham	51,7	49,4	44,3	-14,3	31,5	36,0	27,3	-13,3	
Kémo	72,9	47,9	59,6	-18,2	47,2	36,1	37,4	-20,8	
Nana-Gribizi	66,3	52,2	55,7	-16,0	41,9	43,5	34,0	-18,9	
Ouaka	71,7	68.9	60,2	-16,0	46,2	36,0	42,8	-7,4	
Bamingui- Bangoran	65,8	84,0	77,6	17,9	41,6	44,5	53,6	28,8	
Haute-Kotto	81,0	71,5	56,1	-30,7	54,4	45,4	40,6	-25,4	
Vakaga	44,8	58,1	31,7	-29,2	26,8	22,4	22,0	-17,9	

Basse-Kotto	60,9	61,5	36,2	-40,6	39,7	31,6	28,5	-28,2
Mbomou	72,1	76,3	66,4	-7,9	50,5	37,4	44,2	-12,5
Haut-Mbomou	45,5	111,6	100,4	120,7	57,4	57,6	58,2	1,4
Bangui	126,0	122,7	128,2	1,7	84,1	73,2	80,4	-4,4

3.1.5 Indices de scolarisation au secondaire

3.1.5.1 Taux brut de scolarisation

Au niveau national, le TBS au secondaire est évalué à 21 % (26,5 % chez les garçons contre 15,7 % chez les filles). Les établissements secondaires étant localisés dans les centres urbains, il n'est donc pas possible d'obtenir la répartition du TBS par milieu de résidence. La distribution spatiale de cet indicateur montre par ailleurs que la Région 7 et, dans une moindre mesure, la Région 1 sont celles qui fournissent des TBS au secondaire les plus élevés du pays (63,5 % et 18,0 % respectivement). Dans ces régions, la parité sexuelle n'est cependant pas assurée au niveau des effectifs des élèves. En effet, la Région 1 compte en moyenne 53 filles inscrites dans un établissement d'enseignement secondaire pour 100 garçons. Dans la Région 7, ce rapport passe à 76 filles scolarisées pour 100 garçons.

En ce qui concerne la répartition du TBS au secondaire par préfecture, Bangui avec 63,5 % détient le taux le plus élevé. L'Ombella-M'Poko (24,2 %) et le Haut Mbomou (15,1 %) se situent après Bangui, alors que la Basse-Kotto avec 4,6 % est la préfecture ayant le plus faible taux brut de scolarisation. Les résultats relatifs à l'Indice de parité montrent que c'est plutôt à Bangui et dans l'Ombella-M'Poko que la situation des filles paraît relativement satisfaisante, avec respectivement 76 et 58 inscrites au secondaire pour 100 garçons du même cycle d'enseignement.

3.1.5.2 Taux net de scolarisation

La probabilité pour un Centrafricain d'être scolarisé au secondaire est de 0,11. Elle est relativement plus élevée chez les garçons (0,13) que chez les filles (0,09). C'est dans la Région 7 que les enfants âgés de 12-18 ans trouvent plus d'opportunités de fréquenter un établissement secondaire. En effet, environ un enfant sur trois a la chance d'y être scolarisé, contre moins d'un enfant sur dix dans les autres régions.

Au niveau préfectoral (tableau EDU8), les disparités de scolarisation sont également importantes. En effet, c'est à Bangui (34,6 %) et dans l'Ombella-M'Poko (12,8 %) que le TNS au secondaire est le plus élevé. Dans les autres préfectures, la probabilité pour un enfant de 12-18 ans de fréquenter un établissement secondaire est très faible.

<u>Tableau EDU8</u>. Taux brut et taux net de scolarisation au secondaire par milieu de résidence, région et préfecture selon le sexe

Niveau	Т	aux bruts		Indice	T	aux nets		Indice
géographique	Ensemble	Garçons	Filles	de parité	Ensemble	Garçons	Filles	de parité
Ensemble RCA	21,0	26,5	15,7	59,2	10,8	12,6	9,0	71,2
Région								
Région 1	18,0	23,6	12,6	53,4	9,4	11,4	7,5	66,1
Région 2	10,0	14,4	5,7	39,9	5,6	7,6	3,7	49,2
Région 3	8,8	14,1	3,6	25,7	3,8	5,5	2,1	37,4
Région 4	10,4	15,5	5,5	35,7	5,4	7,4	3,3	44,8
Région 5	10,0	16,3	4,2	25,6	5,1	7,7	2,7	35,0
Région 6	7,3	10,6	4,0	37,8	4,0	5,6	2,5	45,3
Région 7	63,5	72,5	55,0	75,9	32,5	34,6	30,5	88,2
Préfecture								
Ombella- M'Poko	24,2	30,8	17,9	58,0	12,8	15,0	10,7	71,1
Lobaye	8,6	12,7	4,5	35,2	4,4	6,1	2,8	46,0
Mambéré- Kadéï	10,7	15,1	6,5	42,7	6,3	8,3	4,3	52,1
Nana- Mambéré	10,4	15,2	5,8	38,2	5,4	7,4	3,5	47,4
Sangha- Mbaéré	6,6	10,1	3,3	33,0	4,1	5,8	2,4	41,3
Ouham-Pendé	8,6	13,9	3,4	24,3	3,6	5,3	2,0	37,4
Ouham	9,2	14,4	3,9	27,4	3,9	5,7	2,1	37,5
Kémo	10,2	15,4	5,2	33,9	4,5	6,1	2,9	46,6
Nana-Gribizi	10,1	15,0	5,3	35,1	4,9	6,6	3,2	48,2
Ouaka	10,6	15,7	5,7	36,6	5,9	8,3	3,6	43,2
Bamingui- Bangoran	14,3	22,7	6,1	26,9	7,9	11,7	4,2	36,0
Haute-Kotto	10,0	15,7	4,8	30,9	5,3	7,7	3,2	41,2
Vakaga	6,3	11,3	1,4	12,1	2,2	4,0	0,6	14,2
Basse-Kotto	4,6	7,4	1,8	24,6	2,4	3,7	1,2	31,1
Mbomou	9,4	12,5	6,3	50,0	5,4	7,0	3,9	55,2
Haut-Mbomou	15,1	22,6	8,1	36,0	8,1	11,1	5,3	47,7
Bangui	63,5	72,5	55,0	75,9	32,5	34,6	30,5	88,2

3.1.6 Mesure de l'efficacité du système d'enseignement

Les indices de scolarisation (TBS et TNS) au primaire et au secondaire renseignent notamment sur le niveau différentiel de développement du système éducatif selon l'unité géographique et/ou l'entité administrative considérée (milieu de résidence, région, préfecture...). Malgré le fait que ces indices permettent d'identifier les zones géographiques dans lesquelles le problème de scolarisation des enfants se pose avec plus d'acuité (régions et préfectures à faibles taux de scolarisation) et d'adopter des mesures adéquates, ils ne rendent malheureusement pas compte de l'efficacité du système éducatif. Pourtant, les informations sur le degré d'efficacité de celui-ci sont

d'autant plus importantes qu'elles constituent l'outil fondamental de planification en matière d'éducation.

La de l'efficacité du système requiert un certain nombre mesure d'informations (nombre d'école par localité, taux d'accessibilité aux infrastructures scolaires, nombre d'enseignants par école, nombre de tables-bancs, nombre de livres de lecture et de calcul etc.) qui n'ont malheureusement pas été recueillies lors du RGPH de 2003. Toutefois, le recours aux indices d'efficacité calculés à partir des TBS et des TNS permet d'avoir une idée de l'ampleur des redoublements et par voie de fait d'apprécier approximativement le degré d'efficacité de ce système.

3.1.6.1 Indice d'efficacité au primaire

En rapportant le TBS au TNS, on peut évaluer l'ampleur des redoublements et des sorties irrégulières (abandons précoces ou tardifs) des élèves enregistrés dans le système éducatif et, de ce fait, apprécier le degré d'efficacité de celui-ci. La présente analyse renforce celle faite à partir des indices de scolarisation. Elle permet de saisir l'ampleur du phénomène de redoublement chez les élèves qui ont dépassé l'âge officiel de scolarisation au primaire et/ou la scolarisation précoce de certains élèves au primaire. Ce dernier cas de figure étant moins fréquent, nous interpréterons l'indice d'efficacité surtout comme la proportion des élèves plus âgés (plus de 11 ans) par rapport aux plus jeunes.

Selon le Tableau EDU9 ci-dessous, il ressort qu'au niveau national les établissements du cycle primaire comptent 1,69 fois plus d'élèves plus âgés que leurs jeunes congénères. Les garçons contrairement aux filles restent un peu plus longtemps à l'école.

L'analyse selon le milieu de résidence montre sans surprise que c'est en milieu rural que les élèves qui sont plus âgés restent un peu plus à l'école que dans les zones urbaines. Mais, quel que soit le milieu de résidence, les garçons restent un peu plus longtemps à l'école que les filles.

Au niveau régional on constate que la Région 3 suivie des Régions 1 et 4 sont celles dans lesquelles le niveau de redoublement est le plus élevé. En particulier le système éducatif est moins efficace dans la Région 3 où on observe 2 fois plus d'élèves de sexe masculin âgés de 11 ans que ceux de moins de 11 ans. La Région 7 est pratiquement la seule dans laquelle l'indice d'efficacité est le plus faible.

L'analyse préfectorale révèle l'inefficacité du système éducatif dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Kémo, la Nana-Gribizi et la Vakaga. Dans ces préfectures on compte pratiquement deux fois plus de garçons âgés de plus 11 ans. L'ampleur du phénomène de redoublement et de sortie précoce est également élevée chez les filles. Cependant, comparativement aux garçons le phénomène est moins prononcé chez les filles. Par ailleurs, la Basse-Kotto et dans une moindre mesure la Haute-Kotto accusent un indice d'efficacité relativement plus faible par rapport au niveau national ce qui témoigne une déperdition scolaire précoce.

<u>Tableau EDU9</u>. Indice d'efficacité au primaire par milieu de résidence, région et préfecture.

		Indice d'efficacité	
Niveau géographique	Ensemble	Garçons	Filles
Ensemble RCA	1,69	1,77	1,59
Milieu de résidence			
Urbain	1,66	1,70	1,61
Rural	1,73	1,85	1,56
Région			
Région 1	1,74	1,81	1,64
Région 2	1,63	1,71	1,53
Région 3	1,88	2,00	1,69
Région 4	1,74	1,83	1,60
Région 5	1,67	1,78	1,51
Région 6	1,65	1,75	1,52
Région 7	1,61	1,64	1,58
Préfecture			
Ombella-M'Poko	1,73	1,80	1,65
Lobaye	1,74	1,83	1,63
Mambéré-Kadéï	1,63	1,70	1,53
Nana-Mambéré	1,64	1,72	1,52
Sangha-Mbaéré	1,64	1,74	1,52
Ouham-Pendé	1,85	1,97	1,67
Ouham	1,91	2,03	1,72
Kémo	1,82	1,90	1,71
Nana-Gribizi	1,85	1,99	1,67
Ouaka	1,67	1,75	1,53
Bamingui-Bangoran	1,66	1,77	1,50
Haute-Kotto	1,60	1,69	1,48
Vakaga	1,89	2,01	1,64
Basse-Kotto	1,62	1,71	1,44
Mbomou	1,64	1,74	1,52
Haut-Mbomou	1,77	1,88	1,65
Bangui	1,61	1,64	1,58

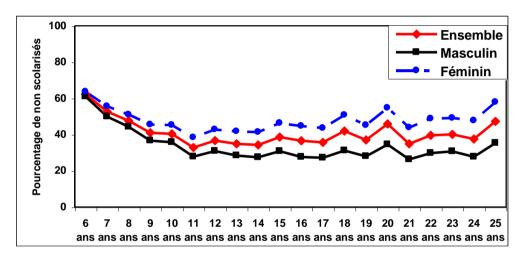
3.1.6.2 Enfants non scolarisés

Bien que la RCA ait souscrit à l'engagement du sommet mondial sur l'Éducation pour tous, on remarque en 2003 une proportion élevée (41,8 %) des personnes âgées de 6-25 ans n'ayant jamais été scolarisées. La non-scolarisation affecte plus les filles (48,5 %) les garçons (34,9 %).

L'évolution des taux de non-scolarisation dégage la même allure pour les deux sexes (graphique EDU8). Les courbes correspondantes indiquent une baisse de l'ampleur de ce phénomène entre 6 et 11 ans. Cette tendance renvoie à une entrée tardive des enfants dans l'enseignement primaire. Ainsi, seulement 38 % des enfants âgés de 6

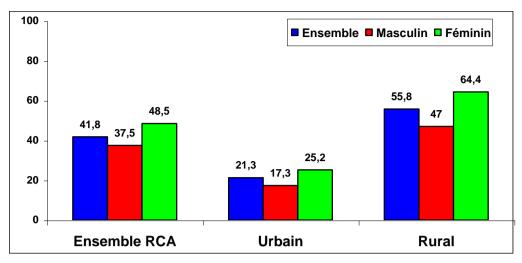
ans ont pu commencer la première année primaire en 2003. A partir de 12 ans, on constate une légère augmentation des taux de non-scolarisation, bien que ces derniers affichent globalement une relative stabilité dans la suite de leur évolution par âge. La non-scolarisation est particulièrement prononcée à 20 ans et affecte significativement plus les filles que les garçons, surtout à partir de 10 ans. Quoi qu'il en soit, l'ampleur de ce phénomène au sein de la population centrafricaine reste encore préoccupante. Des efforts supplémentaires s'avèrent donc nécessaires pour l'aboutissement de la politique gouvernementale actuelle en matière d'éducation. Ces efforts concernent le renforcement aussi bien de la sensibilisation de la population au bien-fondé de la scolarisation des enfants que des capacités institutionnelles et intellectuelles chargées de former ces derniers. Dans cette perspective, l'allègement des conditions d'accessibilité physique et financière du système éducatif centrafricain constitue un préalable incontournable à l'accomplissement de l'objectif « éducation pour tous ».

<u>Graphique EDU7</u>. Pourcentage des personnes âgées de 6-25 ans n'ayant jamais été scolarisées par âge et sexe



Selon le milieu de résidence le Tableau EDU10 montre que les taux de non scolarisation sont moins élevés dans les zones urbaines (21,3 %) que dans les zones rurales (55,8 %) où plus de la moitié des personnes âgées de 6 à 25 ans ne sont pas scolarisées. Quand bien même la situation n'est guère intéressantes dans les zones rurales, la distinction selon le sexe révèle que les femmes (64,4 %) sont nettement marginalisées que les hommes (47 %).

Graphique EDU8. Population âgée de 6-25 ans n'ayant jamais été scolarisée



En ce qui concerne les régions, seule la Région 7 (9,9 %) a un pourcentage très faible de non scolarisés alors que dans les autres régions un peu plus du tiers des personnes (Région 1 et 4) ou la moitié des personnes (régions 2, 3, 5 et 6) n'a jamais été scolarisée. Il faut également souligner le fait que l'écart entre sexe est négligeable dans la Région 7 alors que dans les autres régions les femmes sont nettement marginalisées.

Au niveau préfectoral on remarque que le pourcentage des non scolarisés est plus élevé dans la Vakaga (70,5 %), la Nana-Mambéré (58,3 %) l'Ouham (58,2 %), l'Ouham-Pendé (58 %), la Basse-Kotto (57,1 %) et la Mambéré-Kadéï (51,4 %). La position excentrée de certaines localités n'explique pas la non scolarisation auquel cas le Haut-Mbomou (33,2 %) au même titre que l'Ombella-M'Poko (34,4 %) n'aurait pas un pourcentage faible de non scolarisés. Les récents conflits ne justifient pas cette situation sinon la Kémo (41,1 %) zone de post conflit ne devrait pas se situer au même niveau que le Mbomou (42,9 %).

<u>Tableau EDU10</u>. Répartition (en %) de la population âgée de 6 à 25 ans par sexe n'ayant jamais été scolarisée par milieu de résidence, région et préfecture

Niveau géographique	Ensemble	Garçons	Filles	Écart (F-G)
Ensemble RCA	41,8	37,5	48,5	11,0
Milieu de résidence				
Urbain	21,3	17,3	25,2	7,8
Rural	55,8	47,0	64,4	17,4
Région				
Région 1	35,9	30,2	41,5	11,3
Région 2	52,1	44,2	59,7	15,5
Région 3	58,1	49,5	66,5	17,0
Région 4	46,7	37,3	55,8	18,5
Région 5	51,2	41,5	60,4	18,9
Région 6	49,8	41,0	58,3	17,2
Région 7	9,9	8,3	11,4	3,2
Préfecture				
Ombella-M'Poko	34,4	29,0	39,7	10,7
Lobaye	38,0	31,8	44,1	12,3
Mambéré-Kadéï	51,4	44,3	58,3	14,0
Nana-Mambéré	58,3	49,1	67,2	18,0

Sangha-Mbaéré	40,8	32,9	48,4	15,5
Ouham-Pendé	58,0	50,0	65,8	15,8
Ouham	58,2	49,0	67,4	18,4
Kémo	41,1	33,7	48,4	14,7
Nana-Gribizi	49,8	41,3	58,2	16,9
Ouaka	47,8	37,3	58,1	20,8
Bamingui-Bangoran	45,5	33,0	57,6	24,6
Haute-Kotto	42,3	34,5	49,7	15,2
Vakaga	70,5	61,0	79,2	18,2
Basse-Kotto	57,1	47,0	66,9	20,0
Mbomou	42,9	35,8	49,7	13,9
Haut-Mbomou	33,2	25,6	40,2	14,6
Bangui	9,9	8,3	11,4	3,2

3.2 INSTRUCTION

L'instruction est un processus cumulatif par lequel la population scolarisée emmagasine les connaissances indispensables à son épanouissement et au développement du pays. Elle représente le stock éducatif ou le capital humain acquis par la population. L'instruction est appréhendée par la dernière classe suivie et le dernier diplô me obtenu qui est le produit de l'enseignement reçu.

3.2.1 Niveau d'instruction de la population âgée de 10 ans ou plus

Selon le Rapport mondial du PNUD sur la pauvreté dans le monde, la RCA fait partie des pays les plus pauvres de la planète. L'un des critères à l'origine de cette classification est le niveau d'instruction.

Comme l'indique les données observées (Tableau EDU11), près d'un centrafricain sur deux âgé de 10 ans ou plus est sans instruction. La politique de scolarisation obligatoire au primaire a été bénéfique pour un tiers de la population âgée de 10 ans ou plus. Beaucoup d'efforts restent donc à mener dans ce domaine par les autorités politiques et administratives. Mais, pour que l'instruction puisse avoir une incidence sur la population, il faudrait qu'une bonne partie de la population atteigne le niveau secondaire et surtout supérieur. Ce n'est pas le cas, car le pourcentage de la population âgée de 10 ans plus est faible pour le secondaire (15,6 %) et négligeable pour le supérieur (1,1 %).

Les données confirment la discrimination négative à l'endroit des femmes. Si plus d'un homme sur trois a été scolarisé, à peine une femme sur quatre a fréquenté le primaire. L'écart entre sexe se creuse notablement au secondaire où il y a environ deux fois plus d'hommes que de femmes.

À l'exception de la Région 7, dans les autres régions une personne sur deux âgées de 10 ans ou plus est sans instruction. La Région 3 semble être la seule à avoir un faible pourcentage de la population de niveau primaire (22,7 %).

En s'intéressant uniquement à la population instruite on remarque certaines disparités au niveau préfectoral. Au primaire par exemple, la Nana-Mambéré, l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Vakaga et la Basse-Kotto ont moins de 25 % de population âgée de plus

de 10 ans de niveau primaire. Ce sont également ces préfectures qui ont le plus faible pourcentage de population de niveau secondaire.

<u>Tableau EDU11</u>. Répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autres	ND
Ensemble	45,2	30,8	15,6	1,1	0,1	7,2
Sexe	ĺ			ĺ	Í	ĺ
Masculin	34,3	36,6	20,6	1,8	0,2	6,6
Féminin	55,8	25,1	10,7	,4	0,1	7,8
Milieu						
Urbain	25,4	36,4	30,1	2,6	0,2	5,3
Rural	58,0	27,1	6,2	0,1	0,1	8,5
Région						
Région 1	39,6	36,5	16,5	0,8	0,2	6,5
Région 2	55,2	27,3	9,5	0,3	0,1	7,6
Région 3	61,9	22,7	6,3	0,2	0,1	8,8
Région 4	49,4	32,6	10,2	0,2	0,1	7,5
Région 5	53,1	29,0	9,5	0,2	0,1	8,0
Région 6	52,1	30,6	7,6	0,2	0,1	9,4
Région 7	13,4	36,4	41,2	4,5	0,3	4,2
Prefecture				·		
Ombella-M'Poko	37,8	36,1	20,0	1,2	0,2	4,6
Lobaye	42,1	37,0	11,3	0,3	0,1	9,1
Mambéré-Kadéï	53,3	27,3	10,5	0,3	0,1	8,5
Nana-Mambéré	63,9	21,2	6,9	0,2	0,1	7,7
Sangha-Mbaéré	43,2	40,2	11,7	0,4	0,1	4,5
Ouham-Pendé	63,5	21,3	5,8	0,2	0,1	9,2
Ouham	60,2	24,3	6,9	0,2	0,1	8,4
Kémo	42,3	34,8	10,4	0,2	0,1	12,3
Nana-Gribizi	53,5	29,6	9,1	0,2	0,1	7,6
Ouaka	51,0	32,9	10,4	0,2	0,1	5,3
Bamingui- Bangoran	52,6	33,8	9,6	0,2	0,1	3,7
Haute-Kotto	43,4	34,4	12,4	0,3	0,1	9,5
Vakaga	73,5	13,4	3,7	0,1	0,0	9,3
Basse-Kotto	57,6	24,8	5,6	0,1	0,0	11,9
Mbomou	45,7	37,4	9,7	0,2	0,1	6,9
Haut-Mbomou	46,2	37,2	10,9	0,3	0,2	5,3
Bangui	13,4	36,4	41,2	4,5	0,3	4,2

3.2.2 Situation des diplômés

3.2.2.1 Données globales sur le diplôme le plus élevé

L'obtention d'un diplôme couronne la fin d'un cycle d'étude. On distingue les diplômes d'études générales : primaire (CEPE), secondaire (BC ou BEPC, BAC), supérieure (DEUG, licence, maîtrise, DEA/DESS, Doctorat); les diplômes professionnels techniques de niveau secondaire (Brevet, Agent, CAP, Technicien) et les diplômes professionnels techniques supérieurs (BTS, IDE/SF et Ingéniorat).

Selon les indications du Tableau EDU12, à peine 1 centrafricain sur 5 âgé de 10 ans ou plus possède un diplôme. La situation n'est guère satisfaisant en ce qui concerne les femmes (14,2 %) dont la proportion des diplômés est plus faible par rapport aux hommes (27,4 %).

<u>Tableau EDU12</u>. Répartition (en %) par sexe de la population âgée de 10 ans ou plus selon le dernier diplôme obtenu.

D'1^		Sexe	
Diplôme	Total	Masculin	Féminin
Aucun	79,24	72,57	85,75
СЕРЕ	12,79	16,23	9,44
BEPC	3,90	5,64	2,19
BAC	0,86	1,32	0,40
CAP	0,23	0,34	0,13
Brevet	0,02	0,03	0,02
BTS	0,02	0,03	0,01
DEUG 1&2	0,12	0,20	0,04
Licence	0,12	0,21	0,04
Maitrise	0,12	0,22	0,03
DEA/DESS	0,02	0,04	0,01
Doctorat	0,03	0,05	0,01
Agent	0,00	0,01	0,00
Technicien	0,01	0,02	0,01
IDE/SF	0,01	0,01	0,01
Ingéniorat	0,01	0,03	0,00
Autres	0,25	0,39	0,11
Non déclaré	2,23	2,67	1,80
Ensemble	100	100	100

3.2.2.2 Situation des diplômés par sexe, milieu de résidence, région et préfecture

La répartition de la population âgée de 10 ans ou plus selon le dernier diplôme montre que le CEPE est le diplôme obtenu par plus de deux diplômés sur trois, probablement parce qu'il sanctionne la fin de l'enseignement primaire accessible par la majorité de la population. Dans le système d'enseignement général on remarque qu'au premier cycle, le BEPC est obtenu par plus d'une personne sur cinq alors qu'au second cycle, à peine 5 % des personnes ont eu le Bac. Le constat qui se dégage est celui du faible taux diplôme professionnels au secondaire qu'au supérieur. Ce qui s'explique par l'insuffisance des infrastructures d'enseignement technique. Pour les diplômes professionnels et techniques aussi bien au secondaire (1,5 %) ou au supérieur (0,2 %).

On ne s'inscrit dans ces établissements qu'après avoir essuyé des échecs dans le système d'enseignement général. Il faut donc à ce niveau repenser le système éducatif centrafricain en accordant le même privilège à l'enseignement général que technique en veillant à ce qu'il soit généralisé à toutes les préfectures. Enfin, concernant le supérieur les résultats du recensement y révèlent un pourcentage relativement faible de diplômés.

La désagrégation des données par sexe confirme chez les femmes une propension à abandonner précocement les études. Comme on peut le constater, le CEPE est obtenu par plus de femmes que d'hommes : l'écart entre les deux sexes est d'environ 10 %. Cependant, quand on passe aux niveaux secondaire ou plus, l'effectif des femmes, en terme relatif, devient inférieur à celui des hommes.

En ce qui concerne le milieu de résidence on note que le pourcentage des personnes ayant obtenu le CEPE est prédominant en milieu rural (82,7 %) qu'en milieu urbain (64,0 %); la tendance s'inverse bien entendu quand on passe aux diplômes supérieurs.

<u>Tableau EDU13</u>. Répartition par sexe milieu de résidence région et préfecture des diplômés âgés de 10 ans ou plus.

Sexe et niveau géographique	СЕРЕ	ВЕРС	BAC	Diplôme Profession. secondaire, et Technique	Diplôme Profession. supérieure et Technique	Diplôme Supérieur	Doctorat	Autre
Ensemble RCA	69,1	21,0	4,6	1,5	0,2	2,1	0,1	1,3
Sexe								
Masculin	65,5	22,8	5,3	1,6	0,3	2,7	0,2	1,6
Féminin	75,9	17,6	3,2	1,3	0,2	0,9	0,1	0,9
Milieu								
Urbain	64,0	23,9	5,8	1,8	0,3	2,7	0,2	1,3
Rural	82,7	13,3	1,3	0,8	0,1	0,4	0,0	1,4
Région								
Région 1	74,1	18,4	3,4	1,3	0,2	1,4	0,1	1,2
Région 2	74,1	20,0	2,6	1,1	0,1	0,8	0,0	1,2
Région 3	80,6	15,2	1,6	0,8	0,1	0,4	0,0	1,2
Région 4	78,7	16,2	1,4	1,0	0,1	0,5	0,0	2,1
Région 5	77,0	18,8	1,9	0,7	0,1	0,7	0,0	0,8
Région 6	81,5	14,4	1,5	0,6	0,1	0,6	0,0	1,2
Région 7	59,8	25,3	7,3	2,1	0,4	3,5	0,3	1,4
Préfecture								
Ombella- M'Poko	71,2	20,0	4,0	1,4	0,2	1,7	0,1	1,4
Lobaye	81,1	14,6	1,8	0,9	0,1	0,6	0,0	0,9
Mambéré- Kadéï	73,7	20,6	2,6	1,3	0,1	0,8	0,0	1,0
Nana- Mambéré	73,2	20,7	2,8	1,0	0,1	0,7	0,0	1,4
Sangha- Mbaéré	76,4	17,6	2,6	0,9	0,1	0,9	0,0	1,5
Ouham-Pendé	81,2	14,9	1,7	0,8	0,1	0,4	0,1	0,8
Ouham	79,9	15,6	1,4	0,9	0,2	0,5	0,0	1,6
Kémo	81,1	15,0	1,8	0,8	0,0	0,5	0,0	0,8
Nana-Gribizi	79,4	15,2	1,3	0,8	0,1	0,4	0,0	2,8
Ouaka	77,3	17,2	1,3	1,1	0,1	0,5	0,0	2,5

Bamingui- Bangoran	76,1	19,4	1,7	1,1	0,1	0,6	0,0	0,9
Haute-Kotto	76,7	19,3	2,1	0,5	0,1	0,7	0,0	0,6
Vakaga	81,3	13,8	1,5	0,7	0,3	1,0	0,1	1,3
Basse-Kotto	82,6	13,4	1,2	0,8	0,1	0,5	0,0	1,3
Mbomou	81,4	14,8	1,6	0,4	0,0	0,6	0,0	1,1
Haut-Mbomou	78,1	16,2	2,4	0,6	0,0	1,2	0,1	1,3
Bangui	59,8	25,3	7,3	2,1	0,4	3,5	0,3	1,4

L'analyse au niveau régional (tableau EDU13) met en exergue quelques disparités. Cependant, les écarts observés sont faibles (de l'ordre de 5 %) pour les deux diplômes (CEPE et BEPC).

Ces observations sont également valables pour le CEPE au niveau préfectoral. Par contre on remarque de grandes disparités en ce qui concerne le BEPC. Il y a relativement plus de personnes détenant le BEPC dans l'Ombella-M'Poko, la Mambéré-Kadéï, la Sangha-Mbaéré, le Bamingui-Bangoran et la Haute-Kotto que dans les autres préfectures.

3.2.2.3 Comparaison des diplômés de 1988 et de 2003

Le profil démographique des diplômés a un peu évolué de 1988 et 2003. Sur ladite période le pourcentage des personnes ayant obtenu le CEPE a régressé au profit du BEPC. Le rehaussement du niveau des diplômes en particulier en faveur du BEPC est en quelque sorte une réponse à la demande sur le marché du travail. Le CEPE, n'assure plus son rôle d'avant garde dans l'accès à l'emploi comme cela l'a été jusqu'à une période récente. En ce qui concerne les autres diplômes comme le BAC, l'évolution est restée quasi-stationnaire.

<u>Tableau EDU14</u>. Répartition par sexe de la population âgée de 10 ans ou plus selon le dernier diplôme obtenu

D:12		RGPH 03	_		RGPH 88	
Diplôme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CEPE	69,1	65,5	75,9	79,4	74,4	88,6
BEPC	21,0	22,8	17,6	13,6	17,0	7,7
BAC	4,6	5,3	3,2	3,2	4,1	1,6
CAP	1,3	1,4	1,1	1,9	2,0	1,7
Brevet	0,1	0,1	0,1	_	-	-
BTS	0,1	0,1	0,1	-	-	-
DEUG 1&2	0,6	0,8	0,3	_	-	-
Licence	0,7	0,9	0,3	0,5	0,6	0,2
Maîtrise	0,7	0,9	0,2	0,6	0,6	0,2
DEA/DESS	0,1	0,1	0,0	0,3*	0,3*	0,1*
Doctorat	0,1	0,2	0,1	_	-	-
Agent	0,0	0,0	0,0	-	-	-
Technicien	0,1	0,1	0,0	_	-	-
IDE/SF	0,1	0,1	0,1			
Ingénieur	0,1	0,1	0,0	-	-	-
Autres	1,3	1,6	0,9	0,11	0,15	0,02

3.3 ALPHABÉTISATION

Ce chapitre a pour but d'évaluer le niveau d'alphabétisation de la population et les inégalités sociales qui en découlent, afin de permettre une bonne appréciation des efforts que les pouvoirs publics devront fournir dans ce domaine.

3.3.1 Données globales sur l'alphabétisation

Le français et le sango sont les principales langues d'alphabétisation possible mais d'inégale portée sociale. Les informations sur l'alphabétisation concernent les personnes âgées d'au moins 10 ans. Elles ont été collectées sur la base des modalités suivantes :

- Aucun : pour les personnes ne sachant ni lire ni écrire ;
- Français : pour ceux qui savent lire et écrire seulement en français ;
- Sango: pour ceux qui savent lire et écrire seulement en sango;
- Autre langue : pour ceux qui savent lire et écrire seulement dans une langue autre que le français et le sango ;
- Français et sango : pour ceux qui savent lire et écrire en français et en sango
- Français et autre langue : pour ceux qui savent lire et écrire en français et en une langue autre que le sango ;
- Sango et autre langue : pour ceux qui savent lire et écrire en sango et en une langue que le français ;
- Français, sango et autre langue : pour ceux qui savent lire et écrire en français, sango et dans une autre langue.

Comme l'indique le Tableau EDU15, 58 % de la sous-population cible sont analphabètes, ce qui dénote un sérieux problème social face aux enjeux du développement économique du pays. Les résultats du recensement révèlent également que le français est la principale langue d'alphabétisation à l'échelle nationale. Cependant, cette langue n'est maîtrisée que par un peu moins d'un centrafricain sur cinq (17 %), proportion qui ne varie pas lorsqu'on considère l'effectif des personnes sachant lire et écrire en français et en sango à la fois.

Quant aux personnes alphabétisées uniquement en sango, elles ne représentent que 4 %. On en déduit que les recommandations formulées en 1994 par les États Généraux de l'Éducation et de la Formation sont loin de se matérialiser, faute de mesures adéquates. Par ailleurs, il existe une différence nette entre les taux d'alphabétisation en français chez les hommes et les femmes, accordant ainsi un avantage de 8 points aux premiers. La différence entre les deux sexes est plutôt négligeable lorsqu'on considère l'alphabétisation en sango (soit 4,7 % chez les hommes contre 4,0 % chez les femmes). On retiendra donc qu'en matière d'alphabétisation, les efforts des pouvoirs publics devraient se focaliser prioritairement sur les filles et les femmes, bien que la nécessité des besoins se fasse sentir pour l'ensemble de la population.

Comparativement à la situation des citadins et des résidents de la Région 7 (Bangui), celle des ruraux d'une part et des résidents de la Région 3, d'autre part, paraît plus préoccupante. Il en est de même pour la situation qui prévaut dans les préfectures de Vakaga, Nana-Mambéré, Ouham, Ouham-Pendé et Basse-Kotto, entités

administratives qui enregistrent des taux d'analphabétisme supérieurs à 70 %. Fait surprenant, les préfectures de Nana-Gribizi (7,8 %), de Basse-Kotto (8,4 %) et de Mbomou (8,0 %) enregistrent des pourcentages élevés des populations alphabétisées en sango.

<u>Tableau EDU15</u>. Répartition de la population selon la langue d'alphabétisation

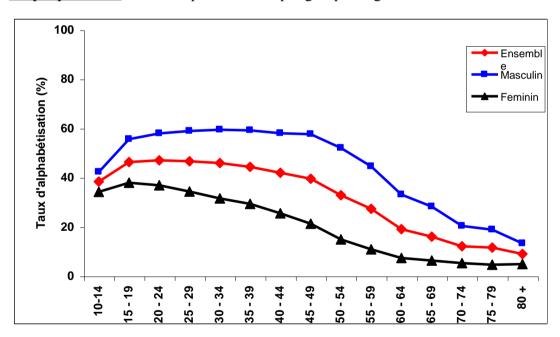
Sexe et niveau géographique	Aucun	Français	Sango	Autre langue	Français et sango	Français et autre langue	Sango et autre langue	Français sango et autre langue	Langue non déclarée
Ensemble	57,3	16,6	4,3	0,6	16,7	1,5	0,7	0,0	2,3
Sexe									
Masculin	46,2	20,7	4,6	0,8	22,6	2,2	0,7	0,0	2,1
Féminin	68,0	12,7	4,0	0,4	10,9	0,8	0,6	0,0	2,5
Milieu									
Urbain	36,2	26,8	3,3	0,7	27,3	3,1	0,8	0,0	1,7
Rural	70,9	10,0	4,9	0,6	9,8	0,5	0,6	0,0	2,7
Région									
Région 1	55,8	20,9	3,7	0,5	15,4	0,8	0,5	0,0	2,4
Région 2	66,2	15,2	3,8	1,0	9,6	0,9	0,6	0,0	2,7
Région 3	70,9	8,8	5,3	0,6	10,1	0,5	0,7	0,0	3,1
Région 4	63,0	13,7	4,3	0,4	14,6	0,7	1,1	0,0	2,1
Région 5	67,9	13,8	3,0	0,7	11,0	0,7	0,9	0,0	2,1
Région 6	65,7	8,0	7,4	0,9	14,1	0,9	0,7	0,0	2,3
Région 7	23,1	30,7	2,4	0,4	36,4	5,0	0,6	0,0	1,3
Préfecture									
Ombella-M'Poko	52,1	24,0	3,2	0,4	17,3	0,8	0,4	0,0	1,8
Lobaye	61,1	16,4	4,5	0,7	12,6	0,8	0,6	0,0	3,2
Mambéré-Kadéï	63,7	15,5	4,5	0,8	10,5	1,1	0,8	0,0	3,1
Nana-Mambéré	73,1	10,1	3,8	1,3	8,1	0,7	0,4	0,0	2,6
Sangha-Mbaéré	59,8	25,0	1,4	1,0	9,8	1,0	0,2	0,0	1,7
Ouham-Pendé	69,8	7,7	5,6	0,8	11,3	0,5	1,0	0,0	3,3
Ouham	72,1	10,1	4,9	0,2	8,8	0,6	0,4	0,0	2,8
Kémo	64,9	24,4	2,7	0,1	4,6	0,6	0,2	0,0	2,5
Nana-Gribizi	63,7	9,6	7,7	0,3	16,2	0,5	0,6	0,0	1,4
Ouaka	61,9	10,6	3,7	0,6	18,4	0,9	1,7	0,0	2,1
Bamingui- Bangoran	68,9	14,0	1,2	0,3	14,0	0,4	0,2	0,0	1,1
Haute-Kotto	63,0	15,1	3,6	0,6	14,0	1,0	0,8	0,0	2,0
Vakaga	76,8	10,9	3,5	1,5	2,0	0,3	1,8	0,0	3,1
Basse-Kotto	69,6	4,8	8,1	0,4	12,9	0,3	0,7	0,0	3,2
Mbomou	59,7	11,7	7,9	0,3	17,6	1,1	0,4	0,0	1,3
Haut-Mbomou	66,4	12,0	2,2	4,9	8,3	3,3	1,5	0,0	1,3

Bangui	23,1	30,7	2,4	0,4	36,4	5,0	0,6	0,0	1,3

3.3.2 Niveau d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

Les résultats relatifs à la population alphabétisée (Graphique EDU9 et Tableau EDU16) indiquent un surnombre des effectifs masculins, quel que soit l'âge de cette sous-population. L'évolution de la courbe des taux d'alphabétisation chez les hommes accuse une relative stabilité des grandes valeurs entre 15 et 44 ans puis une baisse continue à partir de 45 ans (graphique 12). Quant à la courbe des taux féminins, elle baisse rapidement dès l'âge de 15 ans, avant de se stabiliser au delà de 60 ans. Cette tendance pourrait traduire l'importance des pesanteurs socioculturelles, dont les conséquences, en matière de scolarisation, sont préjudiciables à la condition féminine. L'écart entre garçons et filles sachant lire et écrire culmine chez les 45-49 ans (âge qui renvoie à la période de l'indépendance), avant de se réduire sensiblement chez les générations nées au cours des deux dernières décennies. Le fait que les plus jeunes (10-14 ans) soient moins alphabétisés que leurs aînés immédiats (15-19 ans), et ce indépendamment de leur sexe, peut être interprété comme une baisse du niveau de scolarisation.

Graphique EDU9. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges et sexe



<u>Tableau EDU16</u>. Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence selon le groupe d'âges

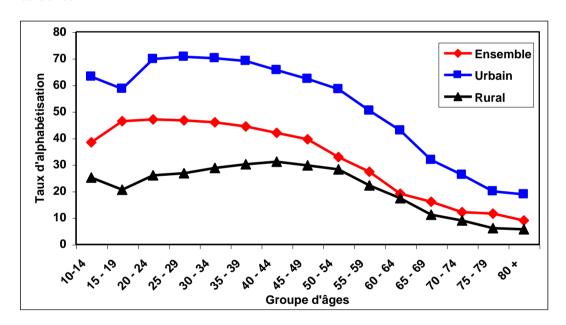
Crowno diâgos		Sexe		Écart	Milie	ence	Écart	
Groupe d'âges	Ensemble	Masculin	Féminin	(M-F)	Ensemble	Urbain	Rural	(U-R)
Ensemble	41,4	52,8	30,2	22,6	41,4	63,1	25,1	38,0
10 - 14	38,4	42,3	34,2	8,1	38,4	63,1	25,1	38,0
15 – 19	46,3	55,7	37,9	17,8	46,3	58,5	20,5	38,0
20 - 24	47,0	57,9	36,9	21,1	47,0	69,7	26,0	43,7
25 – 29	46,7	58,9	34,4	24,6	46,7	70,6	26,8	43,8
30 - 34	45,9	59,5	31,6	27,9	45,9	70,1	28,8	41,3

35 – 39	44,4	59,2	29,3	29,9	44,4	69,0	30,1	38,9
40 – 44	41,9	58,0	25,5	32,5	41,9	65,6	31,1	34,5
45 – 49	39,6	57,7	21,3	36,4	39,6	62,3	29,7	32,6
50 – 54	32,9	52,0	14,9	37,1	32,9	58,4	28,2	30,2
55 – 59	27,3	44,6	10,9	33,7	27,3	50,3	22,2	28,2
60 - 64	19,0	33,1	7,3	25,8	19,0	42,9	17,4	25,5
65 – 69	16,0	28,2	6,3	21,9	16,0	31,8	11,1	20,6
70 – 74	12,1	20,4	5,3	15,1	12,1	26,2	9,0	17,2
75 – 79	11,6	18,9	4,6	14,3	11,6	19,9	6,1	13,9
80 ans et +	9,0	13,2	4,9	8,4	9,0	18,8	5,7	13,1

3.3.3 Niveau d'alphabétisation par milieu de résidence, région et préfecture

L'évolution des taux d'alphabétisation par milieu de résidence (graphique EDU10) conforte l'idée selon laquelle les populations rurales (25,1 %) n'ont pas suffisamment bénéficié des politiques d'alphabétisation, contrairement à celles du milieu urbain (63,1 %).

<u>Graphique EDU10</u>. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le milieu de résidence



La répartition de la population par région (Tableau EDU17) indique que la Région 7 est celle qui à un taux d'alphabétisation élevé (76,6 %). Ce résultat n'est pas surprenant, dans la mesure où la majorité des infrastructures scolaires, du personnel enseignant qualifié et des canaux médiatiques sont concentrés à Bangui, qui représente la Région 7. Dans les autres régions à dominance rurale, excepté la Région 1 qui avoisine la capitale, les taux d'alphabétisation sont nettement plus faibles. On observe dans ces régions un écart considérable selon le sexe.

Au niveau préfectoral, les disparités spatiales d'alphabétisation sont également importantes. La Lobaye et l'Ombella-M'Poko sont les préfectures qui enregistrent les

taux les plus élevés du pays (57,2 % et 46,9 % respectivement). Elles sont suivies de loin par le Mbomou (39,6 %) et la Sangha-Mbaéré (39,2 %). En revanche, les taux d'alphabétisation les plus faibles s'observent dans les préfectures de la Ouaka (30,3 %), de la Basse-Kotto (28,2 %), de l'Ouham-Pendé (27,8 %), de l'Ouham (25,8 %), de la Nana-Mambéré (25,0 %) et de la Vakaga (20,7 %).

En ce qui concerne les efforts à fournir par les pouvoirs publics en matière d'alphabétisation des filles, les préfectures auxquelles il conviendra d'accorder le plus d'attention sont notamment celles de la Basse Kotto, du Haut Mbomou, de Nana-Gribizi, de l'Ouaka, de la Sangha-Mbaéré, dans lesquelles les écarts entre taux masculins et féminins sont criards.

Tableau EDU17. Taux d'alphabétisation par milieu de résidence, région et préfecture

NT*		Écart			
Niveau géographique	Ensemble	Masculin	Féminin	(M-F)	
Ensemble RCA	41,4	52,8	30,2	22,6	
Milieu					
Urbain	63,1	72,6	53,7	18,9	
Rural	27,2	39,6	15,1	24,5	
Région					
Région 1	42,8	54,4	31,5	22,9	
Région 2	32,0	42,6	21,3	21,3	
Région 3	26,8	38,9	15,5	23,4	
Région 4	35,6	49,7	22,3	27,3	
Région 5	30,7	43,5	17,8	25,7	
Région 6	32,8	46,3	19,9	26,4	
Région 7	76,6	83,4	69,6	13,8	
Préfecture					
Ombella-M'Poko	46,9	58,0	36,0	22,0	
Lobaye	57,2	67,3	47,0	20,2	
Mambéré-Kadéï	34,3	44,5	23,8	20,7	
Nana-Mambéré	25,0	34,5	15,7	18,8	
Sangha-Mbaéré	39,2	52,7	25,0	27,8	
Ouham-Pendé	27,8	39,3	17,1	22,2	
Ouham	25,8	38,5	13,7	24,9	
Kémo	33,4	46,3	21,3	25,0	
Nana-Gribizi	35,3	49,0	22,2	26,7	
Ouaka	30,3	45,9	15,8	30,0	
Bamingui-Bangoran	35,7	47,7	22,1	25,6	
Haute-Kotto	35,7	47,7	22,1	25,6	
Vakaga	20,7	30,9	11,9	19,0	
Basse-Kotto	28,2	42,4	14,8	27,6	
Mbomou	39,6	51,9	27,7	24,2	
Haut-Mbomou	32,8	46,9	19,6	27,3	
Bangui	76,6	83,4	69,6	13,8	

3.3.4 Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans et 25 ans ou plus

Véritable levier dans le processus de développement, l'aptitude à lire et à écrire constitue un atout majeur pour la population. Ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes âgés de 15-24 ans qui sont actifs ou en quête d'un emploi que pour les adultes (25 ans et plus).

3.3.4.1 Alphabétisation des jeunes de 15-24 ans

Au niveau national, 46,7 % des jeunes sont alphabétisés; les garçons (56,7 %) le sont plus que les filles (37,4 %). La propension à être alphabétisé est plus grande chez les jeunes citadins (70,1 %) que chez les ruraux (28,4 %). Cette tendance se dégage également lorsqu'on tient compte du sexe dans la comparaison des taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence (graphique EDU11). On s'aperçoit en effet que les filles connaissent le problème d'alphabétisation plus en campagne (avec un déficit de près de 23 points par rapport aux garçons) qu'en ville (déficit de 13 points). Par ailleurs, la sous-alphabétisation des filles rurales (soit un déficit d'environ 46 points par rapport aux citadines) est plus prononcée que celle des garçons de leur milieu de résidence (déficit d'environ 37 points par rapport aux citadins).

<u>Tableau EDU18</u>. Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15-24 ans et 25 ans ou plus

	Population âgée de 15-24 ans				Population âgée de 25 ans ou plus			
	Sexe			Écart	Sexe			Écart
	Ensemble	Masculin	Féminin	(M-F)	Ensemble	Masculin	Féminin	(M-F)
Ensemble RCA	46,7	56,7	37,4	19,3	39,3	54,2	24,7	29,5
Milieu								
Urbain	70,1	77,0	63,6	13,4	60,0	73,9	73,7	0,1
Rural	28,4	40,4	17,7	22,7	27,5	42,5	12,8	29,7
Région								
Région 1	48,7	58,6	39,6	19,1	44,3	57,3	26,3	31,0
Région 2	34,3	44,7	25,2	19,5	31,1	44,0	17,4	26,6
Région 3	30,8	43,7	19,2	24,5	24,1	38,2	11,5	26,7
Région 4	39,0	51,5	27,5	24,0	33,9	51,3	17,7	33,6
Région 5	32,7	45,6	21,6	23,9	31,4	46,4	15,2	31,2
Région 6	33,6	45,2	23,1	22,1	33,7	50,9	17,6	33,3
Région 7	82,7	86,3	79,2	7,2	74,6	85,7	62,6	23,2
Préfecture								
Ombella-M'Poko	54,0	62,9	45,8	17,1	45,3	60,7	29,7	31,0
Lobaye	38,1	51,8	29,8	22,0	37,0	52,5	21,8	30,8
Mambéré-Kadéï	35,9	45,4	27,4	17,9	34,1	46,8	20,3	26,4
Nana-Mambéré	28,9	39,2	19,8	19,4	22,6	33,5	11,6	21,9
Sangha-Mbaéré	41,0	54,2	29,2	25,0	38,9	55,1	20,3	34,8
Ouham-Pendé	32,9	45,9	21,3	24,6	23,8	36,5	12,4	24,1
Ouham	28,5	41,2	16,7	24,5	24,5	40,0	10,4	29,6
Kémo	36,2	47,5	26,0	21,5	32,1	48,7	16,7	32,0
Nana-Gribizi	39,9	52,9	27,6	25,3	32,9	49,4	17,4	32,0
Ouaka	39,9	52,6	28,1	24,5	35,1	53,3	18,3	35,0

Bamingui-Bangoran	35,6	54,3	19,6	34,8	26,4	43,5	10,6	33,0
Haute-Kotto	35,1	44,6	26,4	18,2	39,0	53,1	20,7	32,3
Vakaga	25,3	38,2	15,3	22,8	18,3	29,3	9,1	20,2
Basse-Kotto	27,4	39,5	16,3	23,2	30,3	48,5	13,7	34,8
Mbomou	41,6	52,1	32,2	19,9	39,4	54,9	24,4	30,5
Haut-Mbomou	39,3	52,7	27,8	24,8	31,2	48,8	14,5	34,4
Bangui	82,7	86,3	79,2	7,2	74,6	85,7	62,6	23,2

L'analyse régionale (tableau EDU18) permet d'observer des taux de scolarisation relativement plus élevés dans les régions 7 (82,7 %) et 1 (48,7 %) qu'ailleurs. Dans la Région 7 en particulier, la différence entre les taux des deux sexes n'est pas grande (7 points).

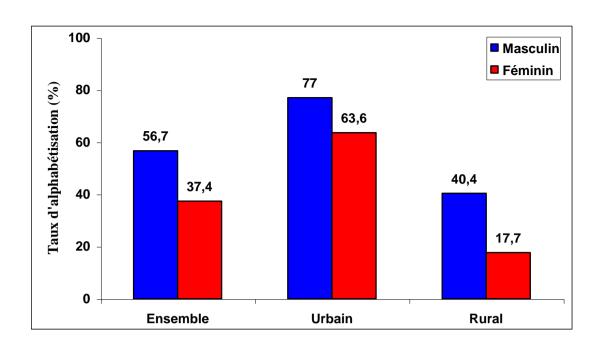
En ce qui concerne la variation des taux d'alphabétisation dans les préfectures, les valeurs supérieures à la moyenne nationale se trouvent dans l'Ombella-M'Poko (54,0 %) et à Bangui (82,7 %). En revanche, les préfectures les plus touchées par le problème d'alphabétisation des jeunes et qui méritent donc une attention particulière de la part des pouvoirs publics sont celles de Vakaga (25,3 %), Basse-Kotto (27,4 %), Ouham (28,5 %) et Nana-Mambéré (28,9 %).

3.3.4.2 Alphabétisation des adultes de 25 ans ou plus

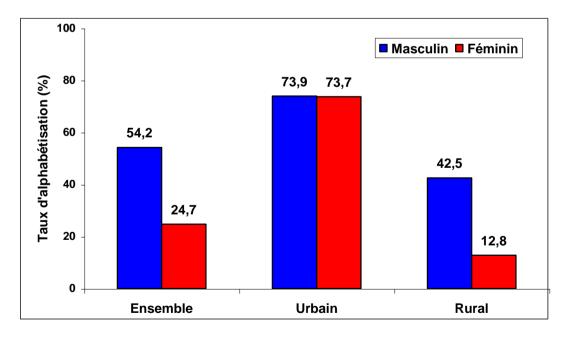
Le Tableau EDU19 indique que 39,3 % des personnes âgées d'au moins 25 ans sont alphabétisés. On en déduit que les adultes sont relativement sous-alphabétisés par rapport aux jeunes (15-24 ans). Si la différence entre les taux masculin et féminin chez les adultes est négligeable en milieu urbain (0,1 point), tel n'est cependant pas le cas en milieu rural où l'écart en défaveur des femmes avoisine les 30 points (graphique EDU11). Cette situation conforte l'idée d'accorder la priorité aux zones rurales, s'agissant de la politique gouvernementale en matière d'alphabétisation de la population centrafricaine.

C'est surtout au niveau préfectoral que les disparités spatiales d'alphabétisation ressortent le plus. On peut ainsi distinguer, d'une part, les préfectures à taux relativement élevés (Bangui, Mbomou, Ombella-M'Poko, Haute-Kotto et Sangha-Mbaéré) et, d'autre part, celles caractérisées par des faibles taux (Bamingui-Bangoran, Nana-Mambéré, Ouham, Ouham-Pendé et Vakaga).

<u>Graphique EDU11</u>. Écart entre le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15-24 ans par sexe et le milieu de résidence



<u>Graphique EDU12.</u> Écart entre le taux d'alphabétisation des adultes de 25 ans ou plus par sexe et le milieu de résidence



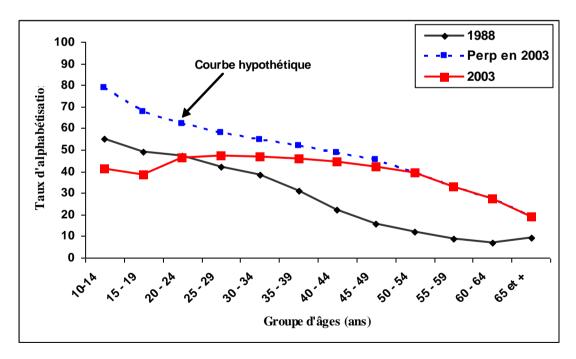
3.3.5 Évolution du taux d'alphabétisation de 1988 à 2003

Le taux d'alphabétisation chez les personnes âgées d'au moins 10 ans est passé de 37,2 % en 1988 à 41,4 % en 2003, ce qui représente une augmentation de 4,2 % de la population alphabétisée. La comparaison des taux d'alphabétisation par groupe d'âges

ne permet véritablement pas de rendre compte de l'expérience propre de chaque génération. On peut toutefois remarquer sur le graphique EDU14 que la courbe des taux de 1988 décroît avec l'augmentation de l'âge des individus. En d'autres termes, la situation de 1988 est caractérisée par une progression significative des taux d'alphabétisation.

En 2003 par contre, on note une stabilisation des taux entre 20 et 49 ans. Pour conserver l'allure « normale » identique à celle de 1988, les taux d'alphabétisation devraient être conformes à ceux de la courbe hypothétique qui en est déduite en supposant une allure relativement similaire à celle observée en 1988. Au regard de ce qui précède, on peut dire que les conditions d'alphabétisation se sont nettement détériorées entre 1988 et 2003. Pour s'en convaincre il suffit de comparer le taux d'alphabétisation des générations nées après les indépendances jusqu'à une période récente correspondant à la génération née entre 1943 et 1983 et celle qui est née après 1983.

<u>Graphique EDU13</u>. Évolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges en 1988 et 2003



3.3.6 Évolution du taux d'alphabétisation en sango chez les personnes âgées de 25 ans ou plus de 1988 à 2003

La République centrafricaine ne dispose que d'une seule langue nationale, le sango, dont le code de l'alphabétisation a été consacré par l'ordonnance 84.031 de mai 1984

et la loi n° 97.014 du 10 décembre 1997. En effet, la législation ne concerne d'ailleurs que le sango, comme en témoignent les documents suivants :

- le décret no 85-004 portant rectificatif au Code de l'orthographe officielle du sango;
- décret no 84-025 fixant l'orthographe officielle du sango (langue nationale centrafricaine);
- l'ordonnance impériale no 77/011 fixant l'alphabet phonétique utilisable dans la transcription de la langue nationale sango;
- le décret no 65-002 portant institution d'une Commission nationale pour l'étude de la langue sango.

Malgré les multiples tentatives d'introduction du sango dans le système éducatif centrafricain, le sango est resté une langue de communication de masse. En effet, il n'existe pas encore une structure formelle dispensant une formation en sango, en dépit des dispositions prises par les pouvoirs publics et des actions menées dans ce sens par certaines structures informelles (dont les églises). Le faible taux d'alphabétisation en sango observé au niveau national (4,5 %, dont 4,7 % chez les hommes et 4,2 % chez les femmes) témoigne bien de la grandeur de la tâche qui reste à accomplir au niveau gouvernemental. Toutefois, ce taux représente une certaine relative amélioration de celui observé en 1988 (1,1 %). Le pourcentage de la population âgée de 25 ans ou plus alphabétisée en sango est moins élevé en milieu urbain (3,4 %) qu'en milieu rural (5,0 %).

Les régions 3 et 6 ont des taux d'alphabétisation en sango les plus élevés (5,8 % et 7,9 % respectivement), avec un surnombre d'hommes alphabétisés. La répartition des taux par préfecture montre que le Mbomou (8,6 %), la Basse-Kotto (8,4 %), la Nana-Gribizi (7,3 %), l'Ouham-Pendé (5,9 %) et l'Ouham (5,6 %), ont des taux d'alphabétisation supérieurs à la moyenne nationale. Dans lesdites préfectures l'inégalité entre sexe est ressentie dans la Basse-Kotto (4,4 point d'écart) et l'Ouham (3,6 points d'écart) alors que l'Ouham Pendé, la Nana-Gribizi et le Mbomou présentent très peu d'écart comme dans les autres préfectures à faibles taux d'alphabétisation.

<u>Tableau EDU19</u>. Taux d'alphabétisation en sango de la population âgée de 25 ans ou plus en 1988 et 2003

Niveau		RGPH03		RGP88			
géographique	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	
Ensemble RCA	4,5	4,7	4,2	1,1	1,8	0,6	
Milieu							
Urbain	3,4	2,7	4,1	1,2	1,8	0,9	
Rural	5,0	5,9	4,2	1,1	1,8	0,6	
Région							
Région 1	3,8	3,6	4,1	-	-	-	
Région 2	3,7	3,7	3,7	-	-	-	
Région 3	5,8	7,2	4,5	-	-	-	
Région 4	4,1	4,5	3,8	-	-	-	
Région 5	2,9	3,2	2,6	-	-	-	
Région 6	7,9	9,5	6,3	-	-	-	
Région 7	2,1	1,5	3,5	-	=	=	

Préfecture						
Ombella-M'Poko	3,4	3,4	3,1	0,9	1,6	0,6
Lobaye	4,4	4,3	4,5	0,4	0,5	0,2
Mambéré-Kadéï	4,3	4,0	4,7	0,5	0,8	0,3
Nana-Mambéré	3,8	4,2	3,3	0,4	1,1	
Sangha-Mbaéré	1,6	1,9	1,3	0,1	0,1	-
Ouham-Pendé	5,9	6,8	5,1	1,4	2,2	0,9
Ouham	5,6	7,6	3,8	1,4	2,6	0,6
Kémo	2,7	3,1	2,4	0,7	1,4	0,3
Nana-Gribizi	7,3	7,5	7,1	0,8	1,5	0,3
Ouaka	3,5	3,9	3,1	0,7	1,2	0,4
Bamingui- Bangoran	1,1	1,4	0,8	0,2	0,5	0,1
Haute-Kotto	3,4	3,5	3,2	1	1,4	0,7
Vakaga	3,7	4,2	3,2	-	0,1	-
Basse-Kotto	8,4	10,8	6,4	2,8	4,5	1,8
Mbomou	8,6	9,6	7,7	2	2,9	1,4
Haut-Mbomou	2,7	3,2	2,1	0,8	1,2	0,6
Bangui	2,1	1,5	3,5	1,3	0,2	0,9

CHAPITRE 4 RESULTATS, IMPLICATIONS ET RECOMMANDATION

Ce chapitre fait la synthèse des analyses des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 2003). Il dégage les implications et recommandations en vue de l'amélioration future du système éducatif centrafricain.

4.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET INDICATEURS

Les objectifs du millénaire pour le développement, en ce qui concerne l'éducation, s'articulent autour de deux objectifs et cinq indicateurs :

Objectifs	Indicateurs
1- Enseignement primaire universel L'enseignement primaire devrait être universel dans tous les pays d'ici à 2015	 Taux nets de scolarisation primaire Achèvement de la quatrième année d'études dans le primaire
	- Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans
2- Égalité entre les sexes	- Pourcentage de filles dans les
Les progrès réalisés vers l'égalité entre les	enseignements primaire et secondaire, par
sexes et l'autonomisation des femmes devraient	rapport aux garçons
être attestés par l'élimination des disparités	- Pourcentage de femmes ayant reçu une
entre les sexes dans les enseignements primaire	instruction élémentaire, par rapport aux
et secondaire d'ici à 2005.	hommes (15 à 24 ans)

4.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS ET IMPLICATIONS

4.2.1 Scolarisation

L'analyse des taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire et au secondaire indique un dysfonctionnement du système éducatif centrafricain.

4.2.1.1 Scolarisation au primaire

On enregistre au niveau national un taux brut de scolarisation de l'ordre de 68,7 %. Cet indicateur cache un important déséquilibre entre garçons (78,3 %) et filles (58,8 %) scolarisés. L'écart se creuse davantage lorsqu'on compare le TBS du milieu urbain (106,5 %) à celui observé en milieu rural (46,3 %).

La chance du jeune centrafricain de fréquenter une école est assurément faible. Le taux net de scolarisation est estimé à 40,7 %. En témoigne les résultats le problème se pose avec plus d'acuité selon le sexe. Le système éducatif centrafricain est d'autant plus attractif pour les garçons que pour les filles. L'inaccessibilité aux infrastructures scolaires et les pesanteurs socioculturelles en milieu rural limite la chance des filles de s'instruire

De manière synthétique les analyses révèlent que le système éducatif centrafricain au primaire est peu performant compte tenu du haut niveau de redoublement et de déperdition scolaire. En effet, le primaire accueille 69 % de fois plus d'élèves que l'effectif normalement destiné à ce cycle. Cela à une conséquence directe sur la part du budget de ce secteur qui se trouve immédiatement augmenté du fait de ce coefficient.

4.2.1.2 Scolarisation au secondaire

La situation n'est guère plus intéressante. Compte tenu de la faible performance au primaire, ce cycle accueille peu d'élèves. En termes de probabilité, à peine un enfant sur dix appartenant à la tranche d'âge officielle d'admission au secondaire fréquente ce niveau d'étude. L'équité entre sexe y semble assurée. Par contre les analyses régionale et préfectorale ressortent des disparités.

4.2.1.3 Population non scolarisée

En plus des problèmes ci-haut évoqués, une question épineuse qui remet en cause le système éducatif centrafricain est celui de la non scolarisation. Il y a non scolarisation lorsqu'un enfant pour des raisons diverses n'est pas scolarisé. L'ampleur du phénomène est telle qu'elle touche 41,8 % de la population de 6 à 25 ans. Les analyses ont révélé par ailleurs une entrée tardive des enfants dans l'enseignement primaire : entre 6 et 8 ans plus de la moitié des enfants ne sont pas scolarisés. Quand bien même la situation n'est guère intéressante dans les zones rurales où le pourcentage des enfants non scolarisés est le plus élevé (55,8 %) que dans les villes (21,3 %), la distinction selon le sexe révèle que deux femmes sur trois n'ont jamais été scolarisées.

4.2.2 Niveau d'instruction et diplôme

La population centrafricaine est dominée par une proportion élevée de personnes sans instruction (45,2 %) et une proportion relativement élevée du primaire (30,8 %) qu'au secondaire (15,6 %) et supérieur (1,1 %). Cette situation à une conséquence dramatique pour la réalisation des politique du gouvernement et l'intériorisation de certaines valeurs communes telles que la bonne gouvernance, la démocratie etc. L'une des conséquences de portée immédiates est le pourcentage des personnes ayant une certaine qualification. En effet, au niveau national à peine une personne sur cinq est nantie d'un diplôme. La répartition des diplômés selon le diplôme révèle la prédominance du CEPE (69,1 %) suivi de loin par le BEPC (21,0 %) et de BAC (4,6 %).

4.2.3 Alphabétisation

La population centrafricaine est caractérisée par un faible niveau d'alphabétisation. Au niveau national à peine 41,4 % de la population est alphabétisée. D'importantes disparités s'observent entre sexe et milieu de résidence. Ces résultats confirment des conditions de scolarisations relativement meilleures en ville qu'en campagne où on constate un taux d'alphabétisation féminine plus faible (15 %).

4.2.3.1 Alphabétisation des jeunes de 15-24 ans

Les jeunes de 15-24 sont spécifiquement ciblés dans la stratégie mondiale (OMD, 2000) de réduction de l'analphabétisme. En ce qui concerne la République Centrafricaine, le recensement révèle que le taux d'alphabétisation des jeunes au niveau national est de 46,7 %. Ce taux relativement faible au niveau national cache d'importantes disparités entre milieu urbain (70,1 %) et rural (28,4 %) conséquence d'un investissement scolaire inégalitaire.

4.2.3.2 Alphabétisation des adultes

A peine un adulte sur trois est alphabétisé. La situation est précaire chez les femmes qui ont le taux d'alphabétisation le plus faible. L'urbanisation semble améliorer la situation des femmes en leur offrant les mêmes avantages que les hommes. Par contre en milieu rural les femmes accusent des taux d'alphabétisation inquiétant (12,8 %) qui attestent leur vulnérabilité sociale.

4.2.3.3 Évolution du taux d'alphabétisation

Les progrès en matière d'alphabétisation ont été très faible durant la période intercensitaire. Le taux d'alphabétisation est passé de 37,2 % en 1988 à 41,4 % en 2003, ce qui représente une augmentation de 4,2 % de la population alphabétisée. Les conditions d'alphabétisation se sont nettement détériorées entre 1988 et 2003. Le contexte social, politique et économique très difficile caractérisé par les grèves des enseignants et surtout les nombreux cas de décès enregistrés parmi le personnel enseignant sont probablement les principaux facteurs qui ont paralysés le bon fonctionnement du système éducatif.

4.2.3.4 Alphabétisation en sango

Le sango est une langue de communication de portée nationale parlée couramment par 87 % de la population centrafricaine. Faute de mesure approprié à peine 4,5 % des adultes de 25 ans plus sont véritablement aptes à communiquer par la lecture et l'écriture dans cette langue.

4.3 RECOMMANDATIONS

En vue de redynamiser le secteur éducatif centrafricain le gouvernement en synergie avec les partenaires au développement, les ONG, les communautés et les familles, il serait souhaitable que les dispositions suivantes soient prises:

- Promouvoir et dans la mesure du possible rendre obligatoire la scolarisation des enfants et des filles en particulier;
- Améliorer l'accessibilité aux infrastructures scolaires dans les zones rurales ;
- Renforcer l'effectif d'enseignants par une formation accélérée en vue de faire face au besoin pressant estimé à plus de 4000 enseignants ;
- Constituer un paquet éducatif minimum en matériels didactiques ;

- Développer des stratégie visant à équiper les établissement secondaire et supérieur de certains matériels de reproduction (photocopieur, dupicopieur etc.) de sorte à faciliter le travail des enseignants notamment au secondaire;
- Promouvoir l'accès aux nouvelles technologies d'informations de sorte à renforcer la capacité des enseignants et des élèves/étudiants;
- Faire la promotion des écoles de formation technique et professionnelles en les implantant dans toutes les préfectures;
- Développer une synergie entre les institutions de recherche : ILA, SIL, INRAP en vue de promouvoir le développement du sango aussi bien dans les structures d'enseignement que dans les autres institutions ;
- Promouvoir la création des centres de formation des adultes en vue de corriger le déficit de scolarisation;
- Veiller au maintien de la paix et de la stabilité politique, gages de la scolarisation.

CONCLUSION

Pour parvenir à *un monde meilleur pour tous* d'ici à l'an 2015, toute la communauté internationale s'est engagée depuis l'an 2000 à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des populations. L'éducation, après la pauvreté, figure en tête de liste parmi les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement. À moins de douze ans de cette échéance, les résultats du recensement réalisé en 2003 indiquent que la RCA est l'un des pays qui sont loin d'être en voie de tenir cet engagement. Plusieurs facteurs, entre autres les difficultés économiques, les différentes crises militaropolitiques, les grèves des enseignants, la dégradation des conditions de vie des ménages, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés. C'est ainsi que les niveaux des indicateurs d'éducation de la population centrafricaine sont tous faibles, plus particulièrement chez les femmes et les filles.

Seules 43 % des personnes âgées de dix ans et plus savent lire et écrire. Les progrès enregistré en matière d'alphabétisation ne sont pas très significatifs. Même si le taux d'alphabétisation en 2003 est légèrement supérieur que celui de 1988, les disparités observées indiquent une sous-alphabétisation des jeunes générations, celles qui ont le plus subies les perturbations sociales de ces dernières années. Par ailleurs, les femmes dans les zones rurales sont les premières victimes de cette dégradation des conditions d'étude.

Plus sensible à l'environnement social, la scolarisation à tous les niveaux d'étude connaît de sérieuses difficultés. Une proportion très élevée d'enfants n'est pas scolarisée. Seuls 4 enfants sur 10 en âge d'aller à l'école primaire sont effectivement inscrits. Les chances pour un enfant d'aller à l'école secondaire sont encore plus faibles (un sur cinq). La situation est encore plus aggravée par l'effectif d'une population scolaire évoluant à un rythme supérieur au taux d'accroissement démographique (il a augmenté de 121 % en 28 ans). Pour ce qui est de la performance scolaire, elle se caractérise par un taux élevé de rétention et de déperdition scolaire au primaire et au secondaire. L'une des conséquences de cette faible performance est la saturation des salles de classe et par conséquent une augmentation du budget de l'éducation au primaire.

Enfin, conséquence logique de ce dysfonctionnement du système éducatif, le niveau d'éducation de la population est faible. Seules 46 % des personnes de 10 ans et plus ont une fois fréquenté l'école. La grande majorité de la population a le niveau primaire et quelque peu secondaire. C'est précisément en ce qui concerne la situation des diplômés que le pays accuse un retard considérable. Seul un Centrafricain sur cent détient un diplôme. L'effectif des diplômés est relativement faible par rapport au besoin du pays, notamment en ce qui concerne les diplômes supérieurs ou professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

Agences du Système des Nations Unies en Guinée (2000). *Bilan commun pays*, Conakry (République de Guinée).

CEA (2000). Réunion consultative régionale de haut niveau sur le financement du développement et réunion préparatoire de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Note de synthèse: Mise en valeur des ressources humaines emploi et prestation des services sociaux, 15-17 novembre 2000, Addis-Abeba (Éthiopie), 9 p.

Dalbera C. (2001). Concept d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

FNUAP (2002). État de la Population Mondiale 2002: Population, pauvreté et potentialités, New-York (USA), 80 p.

Ministère de l'Économie, du plan et de la Coopération Internationale (2002). *Programme Triennal d'Investissement de l'État 2002-2004*. Bangui (RCA).

Ministère de l'Économie, du plan et de la Coopération Internationale (2000). *Enquête à Indicateurs Multiples*: Rapport final. Bangui (RCA), 254 p.

Ministère de l'Économie, du plan et de la Coopération Internationale (1994). Volume II, Tome 8: *Instruction-Scolarisation*. Bangui (RCA), 51 p.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (2002a). *Annuaire des Statistiques de l'Éducation*, Bangui (RCA), 118 p.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique; Direction des Statistiques et de la Carte Scolaire (2002b). Supplément à l'Annuaire Statistique de l'Éducation 2000-2001, Bangui (RCA).

Ndola Prata (2000). *La scolarisation en Angola, Résultats de l'enquête MICS-1996*, Dossiers du CEPED N° 58, Paris (France) 47 p.

République Centrafricaine (2001). Situation de l'Enfant et de la Femme en Centrafrique, Bangui (RCA), 199 p.

République Centrafricaine (2000). *Plan National de Développement de l'Éducation* 2000-2010, Bangui (RCA), 144 p.

République Centrafricaine (1995). *Enquête Démographique et de Santé*, Bangui (RCA), 337 p.

UEPA (1999). Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation, Dossiers du CEPED N° 9, Paris (France) 112 p.

UNICEF (2000). Les filles, le VIH/SIDA et l'éducation. Bangui (RCA).

Ministère des Affaires Sociales (2002). Plan national d'Action pour la promotion de la femme.

Annexe 0

<u>Tableau EDU 20</u>. Taux d'alphabétisation par groupe d'âges en 1988 et 2003 (Annexe)

G IIA ()	An	Écart	
Groupe d'âges (ans)	1988	2003	2003-1988
Ensemble	37,2	41,4	4,2
10-14	55,2	41,4	-13,8
15 – 19	49,2	38,4	-10,8
20 – 24	47,1	46,3	-0,8
25 – 29	42,0	47,0	5,0
30 – 34	38,2	46,7	8,5
35 – 39	30,8	45,9	15,1
40 – 44	22,4	44,4	22,0
45 – 49	15,9	41,9	26,0
50 – 54	11,9	39,6	27,7
55 – 59	9,0	32,9	23,9
60 – 64	7,0	27,3	20,3
65 et +	9.1	19.0	9.9

Liste des cadres ayant participé à l'atelier de validation des rapports d'analyse thématique du RGPH03

Kadre Abdallah

Directeur Général au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Albertine Agoundoukoua

Directrice Générale au Ministère de la Communication

Guy Ankogui Mpoko

Professeur d'Université

Léon Baikoua

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Bainalago

Professeur d'Université

Festus Bakassa

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

J. Claude Beleka

Chargé de Mission aux Ministère de la Famille et des Affaires Sociales

Bokia Bendert

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Nick Lasset Bicko

Statisticien Démographe

Mathurin Bobossi

Directeur Technique du Projet P02

Chancy Deta

Cadre au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Serge Don Ding

Expert au CTP-PAS

Gilbert Feikeram

Chef de Service au Ministère de l'Urbanisme

Pacome Gaba

ONAPHA

Léonnard Gotoas

Professeur d'Université

Christian Mustapha Issein

Directeur de la Comptabilité Nationale au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Kamayen

Professeur d'Université

Emmanuel Kitize

Médecin

Daniel Kosse

Cadre au Ministère des Finances

Marie Madeleine Koyangbo

Professeur d'Université

Jacqueline Madozein

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Lucien Malebanda

Cadre au Ministère de l'Éducation Nationale

Annicet Malendele

Cadre au Ministère de la Santé et de la Population

Dominique Malo

Professeur d'Université

Maxime Mandas Ouche

Abel Mazido

Professeur d'Université

Guy Martin Mazoukandji

Expert au CTP-PAS

Eliane Mokodopo

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Lambert Mossoua

Professeur d'Université

Ndolombaye

Elie Nembie

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Leon Ngambeye-Zameya

Cadre au Ministère des Affaires Sociales

Félix Ngana

Professeur d'Université

Jean Christophe Ngrekamba

Secrétaire Général de la Croix Rouge Centrafricaine

Félix Oumarou

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marie Josee Ouando

Joêl Parefa

Professeur d'Université

Guezewane Piki

Directeur Général au Ministère de l'Éducation Nationale

Pierre Poukale

Professeur d'Université

Thierry Poulizouh

Directeur Général des Statistiques

Marguerite Ramadan

Chargé de Mission au Ministère des Affaires Sociales

Sylvain Seledezon

Cadre au Ministère du Monde Rural

Marc Simba

Cadre à la Direction Générale de L'Hydraulique

Yvon Songuet

Chargé de Mission au Ministère des Finances

Yve Tainasse

Directeur du Village d'enfants SOS

Marie Josée Tongba

Cadre à la Mairie de Bangui

Eric Vickos

Directeur au Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération internationale

Chahir Walidou

Cadre de l'UNICEF

Faustin Zameto

Haut Commissaire chargé de la Régionalisation

Liste du personnel du Bureau Central de Recensement qui a participé au RGPH03

Paul Théodore Mbaguia

Coordonateur national

Jean-Louis Pouninguinza

Directeur National de la Statistique

Félix Moloua

Directeur Technique

Jean Faustin Piamale

Chef d'unité

Alfred Sabendo

Chef d'unité

Perkyss Mbainoudjim

Chef d'unité

Alexis Guenengafo

Chef d'unité

Thierry Bertrand Kanda

Chef d'unité

Charles Daouily

Chef de Section

Emmanuel Goundi

Chef de Section

Faustin Yangoupande

Chef de Section

Marcel Gouana

Chef de Section

Chantal Moheama

Cadre

Rodrigue Ngonon

Cadre

Christophe Bayo

Cadre

Bangoran Moussa

Dessinateur

Martin Luther Babou

Dessinateur

Donatien Bakana

Tireur de Plan

Angéline Mboula

Secrétaire

Olga Guena

Secrétaire

Émilienne Koyna

Secrétaire

Arsène Gbara

Chauffeur

Bienvenu Ndeguilo

Chauffeur

Phillipe Sentoua

Gardien

Maxime Sanze

Gardien

Désiré Heneoroy

Gardien

Charly Moussa

Gardien

Firmin Houmbindo

Planton

Enoch Poukane

Planton

Liste des superviseurs et zones de supervision du RGPH03

Faustin Piamale

Bangui

Dr Bernard Boua

Ombella-M'Poko 1

Cristophe Bayo

Ombella-M'Poko 2

Dr Tomas d'Aquin Koyazegbe

Lobaye

Robert Mbao

Bamingui-Bangoran

Antoine Mbao

Kémo-Ibingui

Dr Richard Ngballet

Ouaka 1

Dr Yacoub Sylla

Ouaka 2

Sébastien Selenguino

Haute-Kotto

Charles Daouily

Vakaga

Alfred Sabendo

Basse-Kotto 1

Dr Desiré Komangova

Basse-Kotto 2

Dr Desiré Grembombo

Mbomou

Sylvestre Baza Banguimi

Haut-Mbomou

Eloi Andara

Nana-Gribizi

Dr Marcel Mbeko

Ouham 1

Rodrigue Ngonon

Ouham 2

Faustin Yangoupande

Ouham-Pende 1

Gabriel Bebetem

Ouham-Pende 2

Dr Brice Kamalo

Mambéré-Kadéï 1

Dr Méthode Moyen

Mambéré-Kadéï 2

Dr Gaspard Tekpa

Sangha-Mbaéré

Lonem Robert

Nana-Mambéré

Liste du personnel de l'UNFPA, des autres bailleurs et des consultants internationaux qui ont apporté leur appui technique RGPH03

Représentants de l'UNFPA en RCA

Pr. Daniel Mpembele Sala-Diakanda Mme Agathe Lawson Philippe Delanne Basile Oleko Tambashe

Experts des Équipes d'Appui Technique de l'UNFPA de Dakar et d'Addis-Abeba

Richard Dackam-Ngatchou Robert Declerq Jean-Marc Hie Boubacar Sow Samson Lamlenn Benoît Kalasa

Consultants internationaux

Oumar Bocoum
André Mayouya
Noël Moussavou
Antoine Banza
Cosme Vodounou
Bruno Magloire Nouatin
Macoumba Thiam

Bureau UNFPA

Alexandre Ewango Albert Bango-Makoudou Adam Mahamat Yvette Dologuele Dessande Raymond Goula Isabelle Dindy-Bamongo Alima Falamata Ousmane Mahamat Saleh Ortalin Resigné Chitelseeh

Autres Bailleurs

Mme Nichole Malpas Union Européenne

Robert Ndamobissi UNICEF